

15¢ Vol. 63 No 28 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 8 OCTOBRE 1975

Du côté de La Montagne

On était venu discuter de grands problèmes. On est parti sans se parler... faute de chaises.

La réunion de la Commission Scolaire de la Division de La Montagne a tourné court lundi soir. Le groupe de parents qui avaient été "invités" par les Commissaires à venir leur poser quelques questions en rapport avec la politique — "l'absence de politique", disent les parents — de la division, a quitté très vite la salle de réunion. Celle-ci était pleine, et aucune chaise ne fut mise à la disposition des parents. Déplorant cette "hostilité" de la part des commissaires et exprimant le désir de la délégation d'être reçue "comme des hommes et non comme des forçats", Olier Labossière, porte-parole des parents, décida de quitter la salle avec ses amis.

Mais ces parents n'ont pas renoncé à s'exprimer. Bien au contraire. D'aucuns voient même déjà pointer à l'horizon le spectre d'une nouvelle "affaire", une de ces affaires qui viendra s'ajouter à la liste de celles qui ont déjà mis en avant au Manitoba un des problèmes les plus fondamentaux qui se posent dans un milieu que l'on veut véritablement bilingue: celui de l'éducation.

Les contingences techniques et les nécessités de l'heure de tombée nous empêchent d'aller plus au fond de cette affaire dans ce numéro. Et plutôt que de n'en traiter qu'à moitié cette semaine, nous préférons attendre la semaine prochaine et en traiter plus à fond.

LA RÉDACTION

SITUATION DE LA FRANCOPHONIE AU MANITOBA: UN DOCUMENT DE LA S.F.M.

(en page 6)

AU CONGRÈS DES HEBDOS DU CANADA

LA LIBERTÉ remporte un premier prix et quatre mentions

Au banquet de clôture du vingt-sixième congrès des Hebdos du Canada qui se tenait la semaine dernière aux Trois-Rivières, au Québec, un jury a décerné à LA LIBERTÉ le premier prix "Pages de rédaction", et quatre mentions: Qualité de la page éditoriale, Présentation de la page frontispice, Qualité des informations générales, et Qualité de la langue française.

Le président du jury, monsieur Gérard Brady, au début de la présentation, a fait remarquer aux convives l'importance du respect de la langue française par la presse, et il a souligné que les membres du jury avaient noté que ce souci du bon français semblait plus intense chez les journaux hors du Québec que chez ceux du Québec. Au moment d'offrir le prix à LA LIBERTÉ, monsieur Brady a fait mention du fait que le rédacteur en chef de ce journal était l'un de ses collaborateurs, en 1938... à un journal qui s'appelait L'HOMME LIBRE.

Sur la photo, le rédacteur en chef de LA LIBERTÉ reçoit de madame Rachelle Bergeron, représentant Aluminium du Canada Limitée (ALCAN), le prix offert par cette maison, soit un chèque de cent cinquante dollars, et une plaque commémorative de l'événement.



éditorial

LES SABRAS D'AMÉRIQUE

Les Sabras sont ces jeunes gens qui ont été élevés dans les Kibboutz d'Israël, alors que ce pays s'est fait. Ces jeunes qui, à cause des circonstances, des conditions d'existence, ont dû faire face à des situations extrêmement difficiles pour survivre. Il y allait de l'avenir d'Israël. Pour vivre, ils ont dû fertiliser le désert, en tirer leur subsistance, travailler sous la menace de l'invasion. Tel mode de vie en a fait des gens extrêmement durs, tenaces, entêtés, coriaces, impitoyables.

■

Il y a quelques années, Pierre Vallières, au Québec, écrivit un ouvrage qu'il intitula "Les Nègres blancs d'Amérique". Ce titre en disait long. Il y avait là une comparaison entre les Nègres noirs du Sud et les Québécois. Ces derniers avaient vécu une longue période de somnolence. Ils se réveillaient, sortaient comme d'un long sommeil, mous, ouvrant tout juste les yeux pour se regarder. Ce fut le début de ce que l'on appela "la révolution tranquille", expression de politiciens astucieux qui savaient fort bien qu'une révolution, quelle qu'elle soit, ne peut pas être "tranquille". Et l'énorme coup de barre fut donné au Québec. Certes, la situation des jeunes Québécois n'était pas celle des Sabras. Au contraire. On sait le reste.

■

Nous avons fait un petit saut au Québec, la semaine dernière. Nous nous sommes retrouvés aux Trois-Rivières, en plein coeur du pays de Québec. Ce qui frappe, là-bas, aujourd'hui, c'est le durcissement qui s'est opéré chez nos gens ces dernières années. Oh! ils sont durs joyeusement. Et toute conversation, là-bas, est parsemée de rires. Une phrase, un éclat de rire. C'est bon signe. Et ce que les bulletins de nouvelles nous rapportent de la pagaille qui y règne dans plus d'un domaine apparaît, lorsqu'on se plonge dans le milieu, comme une sorte de jeu. On est devenu assez sûr de soi, là-bas, pour traverser les crises, les difficultés, en riant. Ce qui ne veut pas dire que l'on n'est pas sérieux. Le Québécois est devenu sophistiqué. Le grand chic de la Québécoise, par exemple, est remarquable.

Au congrès de l'Association des journaux hebdomadaires du Canada qui se tenait, justement, aux Trois-Rivières, le ministre québécois des communications, qui était le conférencier invité à l'un des banquets servis aux congressistes, entreprit, dès le début de son discours, de malmener les journalistes, allant jusqu'à déclarer froidement qu' "il y a trop de gens dans le domaine de l'information qui n'ont pour toute compétence qu'une certaine facilité d'écriture. . .", que "le journalisme est trop souvent considéré comme un refuge pour ceux qui ne peuvent faire autre chose, etc.". L'on vit alors quelque chose de fascinant: en moins d'une fraction de seconde, la salle rugit, les huées et les remarques violentes fusèrent de toutes parts. Ce qui n'empêcha pas le ministre de poursuivre. . . et d'être hué de nouveau. Lorsque le temps vint de remercier (!) le conférencier, le journaliste chargé de le faire s'adressa durement au ministre, comme ça, lui posant des questions embêtantes (auxquelles il ne répondit pas).

Les politiciens québécois sont à l'image de leurs commettants. On joue dur là-bas. On est astucieux. Nous avons vu, d'ici, par les journaux, les tiraillements entre le gouvernement québécois et le gouvernement fédéral au sujet de la câblo-distribution. Une entreprise se met à transmettre des programmes par câble, un jour, détenant un permis du ministère québécois des communications mais sans permis du ministère fédéral. Il y a discussions. Le fédéral fait apposer des scellés sur l'antenne du câblo-distributeur. Le gouvernement du Québec lui prête alors une antenne pour continuer! Nouvelles discussions. Le Québec répond allègrement que la Couronne ne peut pas saisir la Couronne. Nouvelles procédures. Et l'on lit, d'ici, que "Québec a perdu la première manche" dans la bataille légale qui s'engage. Or les abonnés du câble, dans le Bas-du-Fleuve, reçoivent toujours leurs programmes. . . par le moyen d'une antenne mobile. . . que l'on a cachée! "On la cherche", m'a-t-on dit. . . "on ne la trouvera pas"! Et tout ça dans des éclats de rire.

On est au courant de la bataille que livrent certains groupes d'immigrants pour que leurs enfants soient éduqués en anglais au Québec. Lorsque, la semaine dernière, le ministre de l'éducation fit à l'un de ces groupes ce qui parut des concessions, il fut vertement critiqué en plus d'un milieu. Il s'empressa d'avertir les parents immigrants que "c'était pour cette année seulement". Au même moment, un ex-ministre qui ne fut pas le moins important dans la lutte québécoise pour la survie, l'honorable Claude Castonguay, déclarait à un grand quotidien de Québec que les immigrants vivant au Québec doivent "accepter les règles du jeu (et que) les règles du jeu, c'est que le Québec est majoritairement de langue française et que s'ils veulent venir ici, c'est comme cela que ça marche". L'ex-ministre estime que les immigrants qui refusent de faire éduquer leurs enfants en français, doivent changer de province. C'est aussi simple que ça!

Et ça continue. L'anglais n'a pas la cote, là-bas. Et celui qui se hasarderait à répondre "I don't speak French" se verrait hurler: "Câl... va l'apprendre! ".

Les Québécois ne sont plus "les Nègres blancs". C'est fini. Ils connaîtront encore bien des pagailles, bien des batailles. Mais ils sont devenus très durs et cela les fera durer.

■

Au Manitoba français, il faudra aussi se durcir. C'est peut-être déjà commencé...

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

UNE AUTRE LETTRE À WARREN

M. le rédacteur,

S.V.P. voir la copie ci-jointe et, si vous le croyez utile, la publier dans votre journal.

Un affectueux bonjour.

Henri Bruyère

Mr. Peter Warren,
CJOB,
Winnipeg, Man.

Dear Sir: —

I feel I should submit additional facts to the ones Mr. Doyle has so well expressed in his letter to you September 13th.

It will possibly make you realize that as a commentator, even with experience, you have not made a too careful study of our legitimate rights of us French Canadians.

Mr. Doyle has quite clearly outlined several ways you seem to make people that listens to you that it is us that are in the wrong. Re this, I may say that if we now have, and this for the first time ever in this province, practically complete freedom to insure and develop still more our culture, we owe it to the present Government and more especially so to our eminent Mr. Desjardins.

Had you read about the Province of Ontario, at the time, in 1910 or so, when the infamous Rule XVII (17) was put into effect forbidding our French language in our schools supplying us who had but a very small knowledge of the English language with all English books, what difficulties we, school children experienced, and I was one attending school at the time. If ever a legislation such as that one has passed, whoever were responsible, we can really say it was one of the worse.

I shall quote you a fact that I vouch as absolutely true for I was concerned and was one in the ranks then. This took place in August 1914, shortly when England had declared war on Germany. Our Government called for volunteers; the papers full of ads such as "Join the armed forces, big banners — fight for your Country, your freedom and your rights", and, in this latter word, surely our language was included. Well, one day, in our French city of Saint-Boniface as it was called then, hundred of us and this includes dozens of us Frenchmen, a young English lieutenant told us "no french speak-

(suite, page 4)

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.

AUDIENCES PUBLIQUES DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES MINORITÉS DE LANGUE FRANÇAISE

Le Groupe de travail sur les minorités de langue française tiendra des audiences publiques destinées aux francophones à l'extérieur du Québec durant le mois d'octobre 1975.

Le Groupe de travail a été mandaté par le Secrétaire d'Etat, monsieur J. Hugh Faulkner, par l'intermédiaire du Comité de liaison et d'action, afin d'enquêter sur les bénéficiaires du programme d'aide aux minorités de langues officielles, de faire le point sur la recherche faite à ce jour et de soumettre des recommandations au Secrétaire d'Etat s'il y a lieu.

Les membres du Groupe de travail représentant les trois régions du pays sont: Mme Muriel Roy et M. Léger Comeau de la région de l'Atlantique; Mme Liliane Beauchamp et M. Daniel Poliquin de l'Ontario; Mme Denise Bernardin et M. René Archambault de la région de l'Ouest. M. Roland Marcoux en est le secrétaire général.

Le Groupe de travail se rendra en Nouvelle-Ecosse le 4 octobre prochain pour la première audience publique. On y rencontrera les citoyens de Terre-Neuve et de Nouvelle-Ecosse. Le 5 octobre, le Groupe de travail sera à Moncton pour y tenir une audience publique avec les citoyens de l'Ile-du-Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick.

Le 12 octobre 1975, le Groupe de travail sur les minorités de langue française se rendra à Timmins pour une audience publique avec les francophones de l'Ontario.

Les dates pour l'Ouest sont les suivantes: la Colombie-Britannique, le 11 octobre; le Manitoba, le 14 octobre; l'Alberta, le 18 octobre et la Saskatchewan le 19 octobre.

Tous les citoyens intéressés à participer aux audiences publiques du Groupe de travail sur les minorités de langue française aux dates ci-haut mentionnées sont priés de se référer à leurs associations provinciales pour obtenir l'heure et le lieu des rencontres.

Des contacts ont été établis par le Groupe de travail avec les organismes, associations, groupements provinciaux et individus, les invitant à soumettre un mémoire ou à répondre à un questionnaire. Le bilan des opérations 1969 à 1975 sera établi à partir de ces données et les recommandations qui en découleront, s'il y a lieu, seront soumises au Secrétaire d'Etat.

Mme Liliane Beauchamp, présidente du Groupe de travail a affirmé que le rapport final sera soumis au Secrétaire d'Etat le 1er novembre 1975.

[*Communiqué*]

LA LOI 22

La Société du Bon Parler français stigmatise le comportement des "Anglo Canadians"

Voici le texte d'une déclaration officielle de la Société du Bon Parler français condamnant l'action entreprise par les "Anglo-Canadians", notamment par une campagne virulente à la radio anglophone, contre la primauté de la langue française au Québec et l'application de la Loi 22 qui en découle. Cette déclaration nous a été communiquée par le président général de la Société du Bon Parler français, le professeur Richard Bergeron, linguiste et auteur de plusieurs ouvrages, à l'issue d'une assemblée spéciale de ce mouvement culturel et éducatif.

Messieurs les "Anglo-Canadians" manifestent contre la francisation scolaire des enfants d'immigrants non-anglophones au Québec. Ils crient au meurtre, poussent des cris de vierge offensée et se font les bons apôtres d'une bien mauvaise cause qui est celle de colons minoritaires vivant aujourd'hui parmi une majorité d'excolonisés, les Québécois francophones, qui ont enfin pris conscience de leur entité ethnique culturelle pour s'affirmer chez eux dans leur langue maternelle. Poussés par leur violence, certains "Anglo-Canadians", vont même jusqu'à dénier aux francophones du Québec le droit de proclamer la langue française comme première langue officielle dans leur propre province.

Il est particulièrement indécent de voir ainsi les tristes chevaliers du "bilingual Canada" soutenir une thèse qu'ils ont eux-mêmes toujours reniée dans les autres provinces du pays en traitant les minorités canadiennes-françaises avec mépris depuis de longues années, en leur refusant le droit élémentaire d'avoir des écoles françaises, opprimant ainsi les nôtres sans pitié, eux qui ont toujours été choyés chez nous. Aujourd'hui, ils prétendent voler au secours des italo-Québécois et autres groupes ethniques installés au Québec pour leur éviter d'être assimilés au groupe francophone. Ont-ils donc si peur de perdre la face en voyant disparaître le moyen artificiel de gonfler leur force numérique? Ou serait-ce l'éternel complexe du vainqueur des Plaines d'Abraham qu'ils traînent avec eux 200 ans après une bataille qu'ils gagnèrent, sans toutefois réussir à tuer l'âme de la Nouvelle-France d'Amérique, devenue en 1975 une puissante province francophone, ne leur en déplaise!

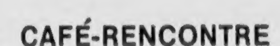
Ils ont d'autant moins de raison d'agir comme ils le font par une campagne insidieuse, haineuse, virulente et fanatique, à la radio notamment, qu'ils ne sont pas eux-mêmes visés, puisqu'ils ont leurs écoles, tant dans le secteur protestant que catholique.

Qu'ils aient donc la décence de se taire et ne plus polluer les ondes de paroles insultantes, basées sur une malhonnêteté foncière et une action contestataire absolument inadmissible et illégitime.

Ce faisant, ils ne servent guère l'unité canadienne que prêchent pourtant de bons apôtres même francophones. Ces "Anglo-Canadians" leur montrent aujourd'hui leur véritable visage, celui de gens qui ne veulent pas comprendre, n'ont pas encore compris et ne comprendront jamais le problème des deux nations pas plus qu'ils ne se donnent la peine de comprendre le français. Tant pis pour eux s'ils restent volontairement imperméables au bon sens car nous n'avons certainement pas à faire les frais de la farce qui n'a que trop duré et à laquelle il est grand temps de mettre fin.

Nous demandons, en conséquence, au nom de notre mouvement culturel et éducatif, au gouvernement du Québec de veiller à l'application stricte de la loi 22 tout en éliminant les possibilités d'injustice au plan local. A notre avis, cette action doit se faire immédiatement ou au cours des prochains jours, car la situation explosive actuelle risque d'empirer en créant une légitime réaction, peut être violente, de la part des Québécois qui ont été remarquablement calmes jusqu'ici en présence des manifestations stupides et mesquines, auxquelles ils ont assisté sans panique.

Nous demandons également à tous nos membres, amis, sympathisants et écoliers de nos cercles d'expression orale au nombre de plus de 30,000 à travers le Canada français qu'ils fassent connaître leur appui à l'attitude que prend la Société du Bon Parler français, à leur député, de même qu'aux autorités du gouvernement provincial, au C.R.T.C. et aux commissions scolaires concernées. ■





Bientôt, lacs et rivières seront gelés. . .

CAFÉ-RENCONTRE

Le mardi, 14 octobre, à l'Institut Collégial Louis-Riel, de 19h30 à 21h30, les parents et les professeurs se rencontreront. C'est au gymnase, et tous les parents sont invités.

LE CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le Club d'Age d'Or "l'Eternelle Jeunesse manitobaine" de Saint-Pierre invite tous ses membres ainsi que toutes les personnes intéressées à l'Age d'Or, à assister à son assemblée annuelle qui se tiendra en la salle du Manoir de Saint-Pierre, le 15 octobre, à 8h00 p.m.

Venez en grand nombre. On vous y attend.

SOUPER PAROISSIAL

Vous êtes cordialement invités au souper paroissial de Lorette qui aura lieu dimanche, le 12 octobre, en la salle paroissiale du lieu. De 12 à 19 heures. Au plaisir de vous voir!

ÉLIE

Invitation à tous au souper paroissial qui aura lieu dimanche, le 12 octobre, au gymnase de l'Institut Collégial Saint-Paul, de 17 à 19 heures.

SAINT-BONIFACE FÊTERA LA BÉATIFICATION DU FONDATEUR DES OBLATS

par JEAN-PAUL AUBRY, O.M.I.



Son père, Charles-Antoine de Mazenod, un noble, magistrat, homme instruit et éloquent, mais financièrement pauvre.



Sa mère, Marie-Rose Joannis, roturière, belle et jeune, d'instruction sommaire, mais financièrement très riche.

Le diocèse de Saint-Boniface et des paroisses de la ville se préparent à souligner d'une façon spéciale la béatification de Mgr Eugène de Mazenod, fondateur des Missionnaires Oblats, le dimanche 19 octobre, date où la cérémonie de béatification se déroulera à Rome sous la présidence du Pape Paul VI.

Pour marquer cet événement, l'archevêque de Saint-Boniface, Mgr Antoine Hacault, publie une lettre circulaire où il rappelle, entre autres, le lien très étroit qui a uni le fondateur des Oblats à l'histoire de l'Eglise de la Rivière-Rouge. C'est en effet Mgr de Mazenod qui, en 1845, répondant à une demande pressante de Mgr Norbert Provencher, lui envoyait les deux premiers Missionnaires Oblats à travailler dans le Nord-ouest canadien. L'un d'eux, le P. Alexandre Taché, allait succéder à Mgr Provencher, en 1853. Il n'avait que trente ans. Il dirigea l'Eglise de Saint-Boniface jusqu'à sa mort en 1894.

Le diocèse de Saint-Boniface sera représenté à la cérémonie de béatification à Rome par l'ancien archevêque de Saint-Boniface, Mgr Maurice Baudoux.

Pour sa part, le supérieur provincial des Oblats du Manitoba, le P. Arthur Lacerte, se fera représenter par le Cardinal George Bernard Flahiff de Winnipeg, qui sera déjà à Rome pour la circonstance.

Entre temps, des paroisses de la région urbaine, dont celles de la Cathédrale et du Précieux-Sang, mettent sur pied un programme spécial visant à mettre en évidence la figure de Mgr de Mazenod et le rôle qu'il continue à exercer un peu partout dans l'Ouest canadien par les Missionnaires Oblats.

Parmi les activités marquant cet événement religieux, il y aura à la Cathédrale, à la messe du samedi soir 18 octobre, un diaporama sur Mgr de Mazenod, préparé et présenté par le P. Lomer Laplante, directeur de l'Association Missionnaire de Marie-Immaculée. Le même diaporama sera donné le lendemain, dimanche 19 octobre, à toutes les messes, en l'église du Précieux-Sang.

UN NOBLE, AMI DES PAUVRES

Eugène de Mazenod est né à Aix-en-Provence (France) en 1782. Son père était noble et président du Parlement de Provence. Sa mère appartenait à la riche bourgeoisie de l'endroit. Dès l'âge de 9 ans, Eugène dut s'enfuir de son pays avec son père et ses oncles. Les troupes révolutionnaires françaises pourchassaient alors tout ce qui était de la noblesse et d'allégeance royaliste. Pendant 11 ans, les de Mazenod durent chercher refuge en diférentes villes de l'Italie jusqu'en Sicile.

En 1802, Eugène de Mazenod put revenir en son pays et entreprendre de rétablir ce qui restait des biens de la famille. Suivent alors cinq années d'incertitude, de tergiversations entre la vie mondaine et un attrait marqué pour les pauvres, les malades et les prisonniers qu'Eugène visite, soigne, soulage de diverses façons et les jeunes qu'il voit assujettis à la propagande gouvernementale qui cherche à étouffer toutes valeurs religieuses et tout sens chrétien. Mu par une influence qu'il considère "étrangère" à lui-même, De Mazenod décide à 26 ans de devenir prêtre et de se rendre disponible principalement aux humbles, aux pauvres, aux classes sociales les plus défavorisées ou abandonnées.

C'est dans le but de conduire ce projet à bien, que, quelques années plus tard, il s'adjoint d'autres prêtres, séculiers comme lui, et fonde, le 25 janvier 1816 ce qu'il appelle alors la "Petite Société des Missionnaires de Provence." La petite communauté rayonne partout dans la Provence, prêchant des missions populaires, dans la langue du petit peuple, le provençal.

Le caractère dynamique, entreprenant et fougueux du P. de Mazenod et de son équipe dérange beaucoup d'esprits, surtout certains prêtres et des évêques qui s'acharnent à faire dissoudre la "Petite Société". C'est alors que de Mazenod recourt au Saint-Siège où il obtient, en février 1826, l'approbation pontificale du pape Léon XII qui donne en même temps à la jeune congrégation religieuse le nouveau nom de "Missionnaires Oblats de Marie Immaculée", connue le plus communément par la suite sous le nom d' "Oblats".

En 1837, Eugène de Mazenod succède à son oncle comme évêque de Marseille. Il demeure cependant supérieur général de la Congrégation des "Oblats".

LES OBLATS AU CANADA

A compter de 1841, avec l'envoi des Oblats hors de Provence pour leur première mission "à l'extérieur", le Canada, sa communauté se met à connaître une rapide expansion: à la Rivière-Rouge en 1845; au Ceylan en 1847; au Texas en 1849; en Afrique du Sud en 1851.

Quand Mgr de Mazenod mourait le 21 mai 1861, à l'âge de 78 ans, il avait envoyé des Oblats sur presque tous les continents et avait, en même temps reconstruit de fond en combre le diocèse de Marseille que le gouvernement révolutionnaire avait supprimé en 1801.

De Mazenod est passé à l'histoire comme une des personnalités religieuses les plus audacieuses et les plus en avance sur son temps. Autonome et indépendant d'esprit sur le plan politique et social, malgré ses origines nobles et sa mentalité royaliste, grand défenseur de l'Eglise et de l'autorité pontificale, il fut pourtant nommé Sénateur de l'Empire par Napoléon III. De son côté, le pape Pie IX s'apprêtait à le nommer cardinal mais ne put le faire à cause de la tension persistante entre l'Empire français et le Saint-Siège qui dura jusqu'après la mort d'Eugène de Mazenod.

Monseigneur Eugène de Mazenod

LES OBLATS DANS LE MONDE

Les Oblats de Marie-Immaculée continuent à être une des importantes congrégations missionnaires de l'Eglise catholique. Ils comptent, à travers le monde, 6,471 membres dont 41 évêques, 5,015 prêtres, 1,052 frères et 363 scolastiques (étudiants pour la prêtrise).

AUTRES BÉATIFICATIONS

Trois autres personnalités missionnaires seront déclarées bienheureuses par le pape Paul VI en même temps qu'Eugène de Mazenod. Il s'agit de l'autrichienne, Marie-Thérèse Ledechowska, fondatrice de l'Oeuvre de Saint-Pierre Claver; de l'allemand Arnold Janssen, fondateur de la Société du Verbe Divin, et de l'autrichien Joseph Freinademetz, prêtre de la même Société. ■

La parole (suite)

ing in the ranks" — English was permitted. Here, Mr. Warren, you will realise that a great many English speaking people had a very narrow mind, for this was more or less country wide. Quebec was the only province and still is, that gave full freedom of speech and worship.

Had you read more than you did, you would have had a better understanding of the many factors that have affected us in so many different ways.

I am confident that your future way of speaking through the media of CJOB, you will have a different state of mind. You will most assuredly be more conversant with the very many important facts we French Canadians have — such as to maintain our rights under the Confederation, and this means over all of Canada.

Sincerely yours,

Henri-E. Bruyère
Carman [Manitoba]

(Veteran of this First war — 83 years old)

UNE AMIE

Monsieur,

Je vous envoie un bon de poste de $7.50 pour mon abonnement à LA LIBERTÉ.

Je vous félicite de tant écrire en faveur de notre belle Langue française! Je suis, en plus pour l'ouverture de l'école Taché, le plus tôt possible.

Il faut que les Canadiens-français de Saint-Boniface se tiennent ensemble comme l'ont fait ceux de Saint-Norbert.

Votre vieille abonnée,

[*Madame*] *Albert Cormier*
Winnipeg

C'est par une erreur d'évaluation qu'on fait à l'intelligence une obligation d'être intelligent. L'intelligence n'est ni un métier, ni une profession.

(Albert Brie)



Soeur Ruth Hickey, Vice-Présidente — Division, Soin des Malades — annonce avec plaisir l'arrivée de Mme PHYLLIS McGRATH, Infirmière, M.Sc., comme directrice des Services de Nursing, à l'Hôpital Général de Saint-Boniface.

Mme McGrath occupait auparavant la charge d'assistante administratrice et de coordonnatrice des soins aux malades au Centre Médical Monmouth, Long Branch, New Jersey, U.S.A.

Diplômée de l'Ecole d'Infirmière Madison Wisconsin, Mme McGrath a obtenu un baccalauréat et une Maîtrise en Sciences de l'Université de Boston, Boston, Mass.

L'expérience professionnelle antérieure de Mme McGrath est variée. Elle fut directrice du Service de Nursing et d'Education au Centre de Diagnostic du Wisconsin, fut Spécialiste clinique en Nursing Psychiatrique au Centre Médical de Monmouth, puis Assistant professeur au Collège Communautaire Brookdale, Lincraft, New Jersey.

Du côté de la cuisine

LA MISE EN CONSERVE DES PÊCHES, POIRES ET PRUNES

La fin de l'été amène une abondance de pêches rosées, de poires dorées et prunes royales. Afin de conserver leur saveur pour l'hiver, tentez la mise en conserve domestique. La méthode simple vaut son pesant d'or puisqu'elle résulte en des rangées de bocaux pleins de saveur et de soleil.

Si la quantité de mise en conserve que vous pouvez effectuer est limité par l'espace, le temps et l'argent, voici un tableau du rendement approximatif des pêches, poires et prunes en conserve, dans des bocaux d'une pinte.

Avec ces données en main, il est plus facile de déterminer quelle quantité de chaque fruit il vous est possible de mettre en conserve.

Les fruits peuvent être sucrés au sirop ou au sucre sec, ou encore mis en conserve sans sucre. Le sucre aide à garder la saveur, la couleur et la forme des fruits, mais il n'est pas un agent de conservation. La quantité de sucre ou de sirop à utiliser dépend du degré de sucre contenu dans les fruits et des go0ts personnels de chaque individu.

Si on utilise du sirop, le faire avant de préparer les fruits. Mélanger sucre et eau selon les proportions recommandées et amener à ébullition en remuant pour dissoudre le sucre. Ecumer le sirop, si nécessaire, et garder chaud.

Les fruits sont empaquetés à froid ou à chaud. Procédé à froid: Remplir les contenants propres et chauds de fruits crus préparés, jusqu'à un pouce du bord. Recouvrir complètement les fruits de sirop chaud en gardant l'espace de tête de ½ pouce. Faire sortir les bulles d'air en promenant la lame d'un couteau de haut en bas à l'intérieur du récipient. Fermer les bocaux puis stériliser au bain d'eau bouillante pour la durée recommandée.

Procédé à chaud: ajouter les fruits préparés au sirop, amener à ébullition et mijoter quelques minutes. Verser dans des contenants propres et chauds, et stériliser pour la durée recommandée.

L'acide ascorbique (vitamine C) aide à prévenir la décoloration des pêches et des poires. Elle se vend en poudre, en cristaux ou en comprimés. Mettre l'acide ascorbique au fond du bocal, avant d'y placer les fruits, à raison de 1/16 c. à thé (en poudre ou en cristaux) ou 200 milligrammes (en comprimés) pour chaque petit ou moyen bocal. Après la stérilisation, refroidir les bocaux puis les renverser pour une courte période de temps afin de permettre à l'acide ascorbique de se répartir uniformément.

Pêches: Préparer un sirop modérément clair à raison de 1 tasse de sucre pour 1 ½ tasse d'eau.

A froid: Blanchir 15 à 60 secondes et plonger dans l'eau froide. Peler et dénoyauter. Plonger dans de la saumure (1 c. à thé de sel pour 5 tasses d'eau). Egoutter. Couper en moitiés ou trancher. Remplir les contenants du produit, creux en bas. Couvrir de sirop bouillant (1½ à 2 tasses), laissant une espace de tête de ½ pouce.

A chaud: Blanchir 15 à 60 secondes et plonger dans l'eau froide. Peler et dénoyauter. Plonger dans la saumure. Egoutter. Couper en moitiés ou trancher. Amener à ébullition dans 2 tasses de sirop et faire mijoter 3 minutes. Remplir les contenants du produit chaud, laissant un espace de tête de ½ pouce. Stériliser au bain d'eau bouillante, 15 minutes pour les bocaux d'une chopine et d'une pinte.

Poires: Préparer un sirop très clair à raison de 1½ à 2 tasses pour 3 tasses d'eau.

A froid: Saver, peler, couper en moitiés ou en quartiers, enlever le coeur. Plonger dans de la saumure. Egoutter. Remplir les contenants du produit, creux en bas. Couvrir avec 1½ à 2 tasses de sirop bouillant, laissant un espace de tête de ½ pouce. Stériliser au bain d'eau bouillante 20 minutes pour les bocaux d'une chopine, et 25 minutes pour les bocaux d'une pinte.

A chaud: Laver, peler, couper en moitiés ou en quartiers, ôter le coeur. Plonger dans de la saumure. Egoutter. Amener à ébullition dans 2 tasses de sirop et faire mijoter les variétés à chair tendre 3 minutes; les variétés à chair ferme 5 minutes. Remplir les contenants du produit chaud, laissant un espace de tête de ½ pouce. Stériliser au bain d'eau bouillante, 15 minutes pour des bocaux d'une chopine et d'une pinte.

Prunes: Pour les prunes aigres, préparer un sirop modérément clair à raison de 1 tasse de sucre pour 1½ tasse d'eau. Pour les prunes, faire un sirop clair en utilisant 1 tasse de sucre pour 2 tasses d'eau.

A froid: Laver. Laisser rondes ou couper en moitiés et dénoyauter. Remplir les contenants du produit. Couvrir avec 1½ à 2 tasses de sirop bouillant, laissant un espace de tête de ½ pouce. Stériliser au bain d'eau bouillante 20 minutes pour les bocaux d'une chopine et 25 minutes pour les bocaux d'une pinte.

A chaud: Laver. Laisser rondes ou couper en moitiés et dénoyauter. Amener à ébullition dans 2 tasses de sirop et faire mijoter 2 minutes. Remplir les contenants du produit chaud, laissant un espace de tête de ½ pouce. Stériliser dans un bain d'eau bouillante, 15 minutes pour les bocaux d'une chopine et d'une pinte.

Pour plus d'information sur la mise en conserve, s'adresser à: Agriculture Canada, Division de l'Information, Ottawa K1A 0C7 et demander pour votre exemplaire gratuit de la publication 1560, "La mise en conserve des fruits et des légumes". □

MACARONI AU FROMAGE ET AU CÉLERI

1-4	tasse d'oignon haché
1-2	tasse de céleri haché
2	c. à table de gras
1	boîte (10 onces) de soupe crème de céleri condensée
1-2	tasse d'eau
3	c. à table de lait écrémé en poudre
1	c. à thé de sel
1-8	c. à thé de poivre
1 1-2	tasse (6 onces) de fromage émulsionné, râpé
4	tasses de macaroni cuit (2 tasses ou 8 onces non cuit)

Sauter oignon et céleri dans la margarine jusqu'à transparence. Incorporer soupe, eau, lait en poudre, sel, poivre et fromage. Chauffer en remuant pour fondre le fromage puis ajouter le macaroni. Verser dans un plat à four beurré et cuire à 350oF., 30 à 40 minutes. 6 portions.

FÈVES AU LARD ÉPICÉES

1	boîte (28 onces) de fèves au lard
1-4	tasse de catsup
2	c. à table de mélasse
2	c. à table de cassonade
2	c. à table d'oignon haché finement
	Pincée de sel
	Pincée de moutarde sèche

Mélanger tous les ingrédients et verser dans un plat à four beurré. Cuire à découvert 30 minutes à 350oF. 4 portions. ■

AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

Faire bonne chère ou manger à sa faim n'assure pas nécessairement une alimentation équilibrée. Même si les Canadiens jouissent d'un approvisionnement alimentaire abondant et varié, ils ne choisissent pas toujours judicieusement leurs aliments.

Le ministère de la Santé et du Bien-Etre ainsi que la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires vous en disent plus long dans les brochures que nous vous présentons cette semaine.

LE GUIDE ALIMENTAIRE CANADIEN

Il facilitera la planification de vos menus et la préparation de votre liste d'achats.

LA NUTRITION À QUEL PRIX?

Depuis sa création, la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires s'est particulièrement intéressée au prix des aliments fondamentaux et à l'effet que la hausse rapide des prix peut exercer sur la qualité nutritive du régime alimentaire des Canadiens. Ceux-ci ont-ils réagi aux prix plus élevés en achetant des aliments peu nutritifs? Dans la présente étude, on a cherché à déterminer ce qu'est un régime nutritif, combien il coûte, et si les Canadiens ont les moyens de se nourrir de façon nutritive.

VRAI OU FAUX?

— Lorsque les fruits frais sont hors-saison, les fruits en conserve ou congelés, ou leurs jus, les remplacent de manière adéquate.

— Le yogourt équivaut au lait sur le plan nutritif.

— Généralement, les céréales soufflées ont une valeur nutritive supérieure à celle des céréales en flocons ou en filaments.

Vous trouverez la réponse à ces questions, et et plusieurs autres, en vous procurant ces deux publications gratuites à Information Canada, 303, rue Main, à Winnipeg. Le numéro de téléphone est 985-2890.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ADRESSEZ-VOUS À INFORMATION CANADA.

de ci, de ca...



Les placotteux(euses). — Il y a des gens qui se croient importants dans la communauté, qui veulent donner l'impression qu'ils sont extrêmement occupés, mais qui passent une partie de leur temps à placotter sur ceux qui font quelque chose, à passer des jugements sur des situations ou des sujets sur lesquels ils n'ont aucune compétence, à critiquer, à dire, à médire, à inventer des rumeurs, et quoi encore. . .

* * *

Oscillation. — Quelqu'un parlait l'autre jour de chansons qui oscillent entre l'amour et le bon sens. . .

* * *

Les grandes préoccupations de l'heure. — Percevant du français à l'aéroport, dimanche dernier, nous nous approchons de la jeune femme qui accueille sa mère qui descend d'avion, et portons l'oreille: "J'ai tout lavé la chambre de bains, puis la cuisine. . . tu vas voir si c'est beau. . .".

* * *

Ce voyage était-il nécessaire? — Le maire Juba — celui qui gagne plus cher que le premier ministre de la Province — vient de se faire couper le sifflet, et justement, par le ministère des Affaires extérieures qui a mis la hache dans le voyage qu'il se proposait avec ses amis en Chine réactionnaire. Qu'allait, au juste, faire monsieur le maire à Taiwan?

* * *

Le club des chats. — On a convoqué la semaine dernière une réunion d'urgence du club des chats. Il y aurait des législateurs municipaux qui en voudraient aux chats et s'apprêteraient à légiférer contre ces félins en limitant leur nombre dans chaque maison. Problème angoissant.

* * *

CKSB — Saint-Boniface. — Simon Boivin s'acquitte avec brio de ses fonctions d'interviewer à l'émission Décibel. Espérons que cette émission va durer.

* * *

CKSB — Saint-Boniface (suite). — On n'entend plus, depuis quelque temps, la voix de Pierrette Lachance que sur des bandes sonores. A-t-elle quitté?

* * *

Du côté du Collège. — L'équipe de volley-ball du Collège de Saint-Boniface s'entraîne en anglais. De temps à autre, on commence bien des phrases en Français, mais on ne tient pas la distance. On se fatigue vite chez cette future élite de la Franco-Manitobie.

* * *

CKSB — Saint-Boniface. — L'émission-bruit, dont l'animateur "yé-yé", qui a quarante-cinq ans, s'adresse en les tutoyant aux 'tits gars et aux 'tites filles. . . Et ça s'appelle "sine qua non"! Quand même. . . Faites grâce!

* * *

Pax Vobis. — Le boxeur Muhammad Ali écrase son adversaire, lui fracasse la figure, et récolte des millions de dollars. Vive le travail honnête et bien fait!

* * *

Immigration. — On continue de discuter en vue d'une politique d'immigration au Canada. La solution est simple: fermer la porte pour un temps indéfini.

* * *

Suggestion à la "nouvelle" Tribune. — Retourner Vic Grant à la page des sports où il pourra, inoffensivement, écrire toutes les inanités qu'il voudra.

* * *

La "seule solution". — Le professeur Léon Dion, de l'Université Laval, à Québec, est d'avis qu'il se pourrait que la fermeture des écoles anglaises au Québec soit la "seule solution" à la survie de la culture française.

* * *

Le ketchup. — Le Canadien, nous révèle le ministère fédéral de l'agriculture, consomme en moyenne 10.7 livres de ketchup par année. . . Pas moi!

* * *

Au pays des barbares. — Les exécutions de rebelles ont soulevé l'indignation chez la plupart des pays civilisés (y compris le Québec), sauf au Canada et aux USA. Il faut supposer que le Canada attend l'avis de Washington pour se prononcer. Il faut que Washington éternue pour qu'Ottawa se mouche. L'Espagne semble avoir peu changé depuis le seizième siècle alors que les Conquistadores firent allègrement boucherie de peuples hautement civilisés de l'Amérique du Sud.

* * *

LA FRANCOPHONIE AU MANITOBA: UN DOCUMENT DE LA S.F.M.

Le texte que nous publions ci-dessous est celui du mémoire que la Société Franco-Manitobaine présentera le 14 octobre lors de l'audience publique que tiendra à Winnipeg, (20h., Salle du 100 Nons au Centre Culturel) le groupe de travail sur les minorités de langue française. Nous ne publions pas le texte dans son intégralité, mais les coupures par nous effectuées n'altèrent pas le sens général du document.

LES MINORITÉS FRANCOPHONES DANS LA CONFÉDÉRATION CANADIENNE

Approche idéologique de la S.F.M.

— La Société Franco-Manitobaine ne se voit pas comme un organisme voué à une lutte d'arrière-garde pour une cause qui agonise. La S.F.M. se veut résolument optimiste.

La position optimiste de la S.F.M. s'appuie sur la ferme conviction que le Canada, comme état fédéral a un avenir, et que cet avenir s'appuiera en partie sur une présence de plus en plus positive et satisfaisante du Québec français et des minorités francophones au sein de la Confédération canadienne.

Malgré les déclarations peu rassurantes de plusieurs leaders du Québec à ce sujet, la S.F.M. reste convaincue qu'une évolution positive et satisfaisante des minorités francophones des autres provinces restera un facteur important pour l'avenir du Canada et que la majorité francophone du Québec en tiendra compte lorsque l'occasion se présentera de définir ses options fondamentales.

Quelle que soit l'évolution des idées à ce sujet dans d'autres milieux, tant anglophones que francophones, la S.F.M. reste convaincue que l'acceptation et l'appui public efficace du bilinguisme d'abord, du multiculturalisme ensuite, restera une des caractéristiques dominantes du Canada en tant que communauté s'inspirant d'une idéologie propre, distincte de l'idéologie américaine.

La S.F.M. est convaincue qu'une telle idéologie doit se traduire par des actions politiques vigoureuses, efficaces et affirmées ouvertement devant le grand public, de la part du gouvernement fédéral dabord, puis des gouvernements provinciaux. L'ensemble de ces orientations et actions politiques constitueront la base de la légitimité et du statut des communautés francophones hors du Québec. Sur elles s'appuieront l'action idéologique et communautaire en milieu francophone visant à développer la volonté de survivre et de s'épanouir grâce à une organisation dynamique en tant que communauté. Sans un tel appui politique solide, l'action en milieu minoritaire francophone ne peut que glisser rapidement vers une survivance culturelle et folklorique.

Il est sans doute à souhaiter que progressivement les provinces prennent toutes les responsabilités qui leur reviennent quant à l'épanouissement des minorités francophones. Présentement, les minorités ne peuvent pas compter recevoir d'elles un appui solide et satisfaisant. Il est donc essentiel que le gouvernement fédéral continue à prendre la situation vigoureusement en main et comble tous les vides.

Une communauté culturelle morte ou presque morte a beaucoup de difficultés à revivre. Or il faut reconnaître que plusieurs des sous-régions francophones en sont rendues à ce point. D'où l'urgence d'actions supplémentaires très spéciales, destinées à opérer de véritables résurrections culturelles. Sans cet effort très spécial les minorités francophones seront amputées d'une partie importante de leurs ressources humaines.

Les orientations récentes du gouvernement fédéral

Au point de départ de l'orientation actuelle du gouvernement fédéral on peut voir la mise en place de la *commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme* au Canada. Dès les débuts des immenses travaux de cette enquête est apparue l'idée que le fédéral se devait d'intervenir par des moyens spéciaux et extraordinaires pour assurer la survie et l'épanouissement de la culture française dans les milieux minoritaires. On y affirmait que l'avenir du Canada était probablement lié à la survie et à l'épanouissement de la vie française hors Québec.

Le rapport préliminaire de la commission s'est exprimé dans le même sens et dès le début, le gouvernement fédéral a exprimé son intention de mettre en place une action efficace s'inspirant de cette orientation.

A mesure que les tomes du rapport final se succédaient, le gouvernement fédéral a exprimé son intention de mettre en pratique ses principales recommandations visant à définir les exigences concrètes du bilinguisme canadien. Dès 1967 et 1968 le gouvernement fédéral commença à appuyer de ses fonds les efforts accomplis auprès des communautés francophones.

Les déclarations plus récentes du premier ministre Trudeau et des deux derniers Secrétaires d'Etat, ainsi que les politiques appliquées expriment une volonté ferme du gouvernement fédéral

— de soutenir directement les minorités francophones dans leurs efforts pour organiser efficacement leur survie et leur épanouissement;

— de stimuler la bonne volonté des gouvernements provinciaux à appliquer efficacement des politiques de bilinguisme favorisant en particulier les minorités francophones.

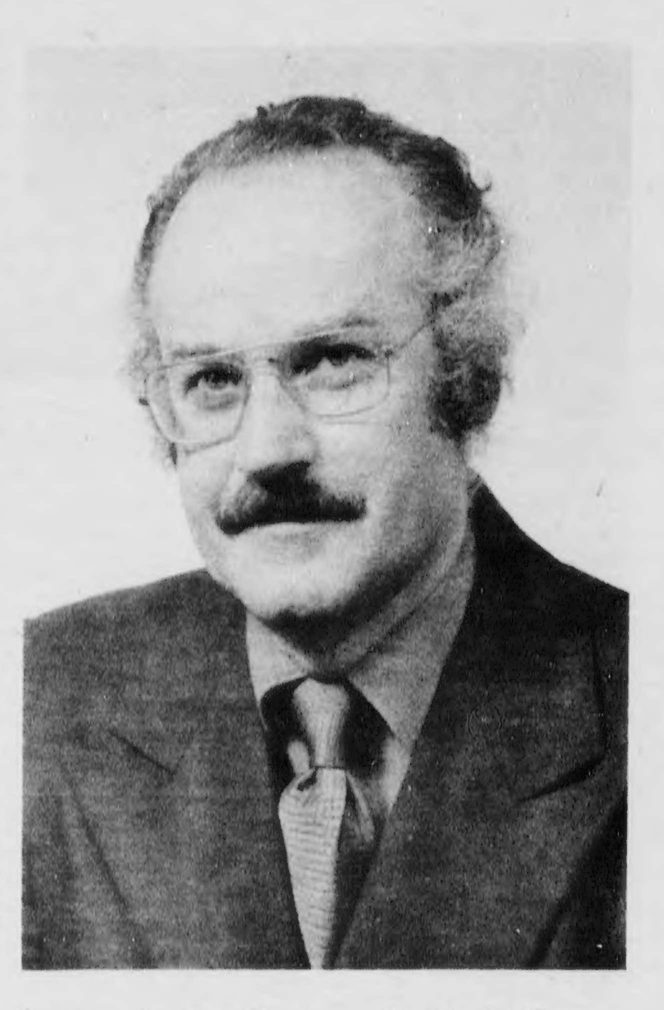
Les recommandations fermes de la Commission Laurendeau-Dunton en faveur du bilinguisme partout où il est viable d'un bout à l'autre du Canada ont amené le gouvernement fédéral, le Secrétariat d'Etat en particulier, à élaborer une politique claire et nette en faveur des minorités francophones comme telles.

Depuis quelques années toutefois, il se dessine dans les milieux fédéraux une double réaction. D'un côté, sous l'influence de francophones de l'Est, marqués par une interprétation pessimiste des statistiques et de certaines enquêtes, on tend à affirmer l'inutilité des combats d'arrière-garde menés au sein des minorités francophones plus éloignées. On en vient ainsi à minimiser leur chance de survie et l'importance de l'apport à la vie canadienne de ces groupes plus éloignés du centre de la francophonie canadienne.

Une autre réaction, venue de l'Ouest canadien où le parti libéral a beaucoup de difficultés à établir un appui solide dans l'électorat, tend à considérer la minorité francophone de l'ouest simplement comme l'un des groupes ethniques. D'où des pressions pour faire évoluer la politique fédérale de bilinguisme vers une politique de multiculturalisme où les minorités francophones n'auraient droit à aucune attention particulière. D'où des pressions pour faire évoluer les structures du Secrétariat d'Etat dans cette perspective.

La S.F.M. est convaincue que ces deux tendances, opposées dans leurs préoccupations mais convergentes dans leurs effets, n'ont pas encore réussi à entamer sérieusement la politique du gouvernement fédéral en matière de bilinguisme. A notre point de vue, ce serait une approche simpliste dont les effets à moyen et à long terme sur la nature de la confédération canadienne seraient désastreux. Car on accentuerait ainsi chez les francophones de l'est, comme chez ceux de l'ouest, l'image du Canada anglais comme d'une majorité dominante, inspirée par l'idéologie du "melting pot" américain, refusant tout statut au français en dehors du Québec, du nord de l'Ontario et du Nouveau-Brunswick. Car il ne peut être question sérieusement d'offrir aux minorités "ethniques" de l'ouest autre chose que quelques moyens de survivance culturelle et folklorique. Aucune minorité francophone ne peut être satisfaite d'un tel statut.

(suite, page 17)



Monsieur Laurent Marcoux, de l'étude Marcoux, Bétournay et Guay, vient d'être nommé Directeur Régional au Conseil d'Administration de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement. Le Conseil d'Administration de la SCHL se compose du président, d'un vice-président désigné par le Gouverneur en Conseil et de huit autres membres dont trois doivent être choisis parmi la fonction publique du Canada.

Laurent Marcoux est originaire de Lorette au Manitoba. Il fit ses études tout d'abord au Collège de Saint-Boniface et au Collège de Gravelbourg. Il obtint un B.A. à l'Université d'Ottawa, un LLB à l'Université du Manitoba en 1953. Il fut nommé conseiller de la Reine en 1969.

Il a occupé de nombreux postes d'intérêt communautaire tout au long de sa carrière. Il fut parmi les fondateurs du Club des hommes d'affaires de langue française du Manitoba. Membre de la Commission Scolaire de Saint-Boniface pendant six ans, il fut président de l'Association des Commissaires d'écoles françaises du Manitoba. Laurent Marcoux fut également directeur du Family Bureau de Winnipeg ainsi que du poste CKSB. Il est membre fondateur de la Fondation sur la Recherche du Cancer du Manitoba, membre de l'exécutif de l'Association d'Education, ainsi que de la Fondation CKSB. ■

Du côté du 100 Nons

Le nouveau tandem administratif au 100 Nons se compose de Mlle Jacqueline Blay et de M. Dennis Connelly. Jacqueline est originaire d'Europe mais est au Manitoba depuis trois ans maintenant. Jusqu'à présent elle a été professeur dans différentes écoles, notamment au Collège de Saint-Boniface, où elle a pris le virus des boîtes à chansons. Dennis est connu dans le domaine de l'animation culturelle puisqu'il a oeuvré pour la SFM, Mélo-Mani, les Gais Manitobains et le CCFM en général. Il a aussi organisé plusieurs boîtes à chansons à Saint-Boniface et fut directeur musical des Jeux Floraux. Actuellement il est responsable de Dimension., Musicien, danseur, technicien à l'occasion, il accompagne les chanteurs à l'harmonie et est membre des Tripoteux depuis environ deux ans et depuis ce temps a travaillé étroitement avec le 100 Nons. Il est originaire de Saint-Boniface.

SPECTACLE D'OUVERTURE DE LA SAISON 75—76

Le Cent Nons ouvrira officiellement sa nouvelle saison avec un retour aux sources et une projection vers l'avenir.

En effet les 18 et 19 octobre prochain, vous pourrez assister au retour de Louis Dubé sur la scène manitobaine. En vedette également, Monique Fillion, sur le chemin du départ de Granby accompagnée par l'orchestre de Dimension J, Roger Rey, après presque un an d'absence, Pierre Morier et son orchestre et son chanteur Georges Couture, et enfin Michel Chamartin et Gisèle Frédette, nouveau duo manitobain qui promet.

D'ici la semaine prochaine vous en saurez plus mais d'avance retenez une de ces deux soirées, le 18 ou le 19octobre, et venez vous retrouver au Cent Nons.

o

Lorsque des parents louent avec force et ingénuité l'intelligence de leur enfant, on est parfois en droit de se demander si cet enfant est issu d'eux.

(Albert Brie)

On ne permet pas à une personne intelligente de se tromper, mais on accepte qu'une personne idiote ait raison.

(Albert Brie)

o



Jacqueline Blay



Dennis Connelly

THÉÂTRE OU SPORT ?



Oui, c'est du sport... parce que pour faire du théâtre il faut être en forme... et Jean-Louis Hébert prend son rôle au sérieux. HARPAGON, c'est le personnage principal dans l'AVARE de Molière. C'est à ne pas manquer, du 24 octobre au 1er novembre, en la salle Pauline-Boutal du CCFM, l'AVARE, c'est le cadeau anniversaire du Cercle Molière.



Louis Dubé repart sur les chemins de la chanson et prend la route de Granby pour y chanter et représenter les couleurs manitobaines. Son répertoire se composera de "Manifesto", de Ziz, de "L'Etranger", de Léveillé, et de "Il me reste un pays", de Gilles Vigneault. Bonne chance!

Postes Canada. — Après l'alerte à la grève du début du mois, on s'est rendormi. . . oubliant que l'on ne bénéficie que d'un court répit. Le ministre Mackasey a dit qu'il fermerait le Bureau de Postes pour de bon, en cas de grève. Ce serait une bonne chose. Fermer la boîte une fois pour toutes. L'entreprise privée pourrait très bien se charger du courrier, comme elle a, et avec succès, entrepris de le faire depuis quelques années, justement à cause de l'instabilité permanente au sein du service des Postes.

* * *

ON DEMANDE DES VOLONTAIRES

Si vous avez un peu de temps libre, on a besoin de vous au CENTRE D'ÂGE D'OR de Saint-Boniface, au 187, avenue de la Cathédrale. Pour plus de renseignements, communiquer avec madame Josette MARION, au téléphone: 233-7973 ou 233-4594. Donnez un peu de votre temps aux personnes âgées: le Bon Dieu vous le rendra.

O

À LA "CHILDREN'S AID SOCIETY"

Le président et les directeurs de la Children's Aid Society of Eastern Manitoba vous invitent cordialement ainsi que vos amis à leur TRENTE-TROISIÈME RÉUNION ANNUELLE, mercredi soir le 15 octobre, à 8h30 heures, au CLUB LA VÉRENDRYE. L'invitée d'honneur est Suzanne Kraysler travailleuse sociale, de "Spaulding for Children", au New Jersey. Un goûter sera servi. Il y a du stationnement pour les voitures.



La saison 1975-76 de l'Orchestre Symphonique de Winnipeg débutera le 10 octobre sous la direction du chef d'orchestre Piero Gamba, avec la participation du Choeur Philharmonique de Winnipeg. Le programme de ce premier concert — qui sera de nouveau présenté au public le 11 octobre — comprendra l'ouverture de l'opéra de Richard Wagner "Le Hollandais Volant", la "Symphonie Ecossaise no 3" de Mendelssohn, des extraits de trois opéras de Verdi, ainsi que deux pièces de Mascagni.

Le Choeur Philharmonique de Winnipeg sera placé sous la direction de Henry Engbrecht, récemment nommé maître de chant de cet ensemble. Monsieur Engbrecht est diplômé du Conservatoire Royal de Musique de Toronto, et de la Southern Methodist University de Dallas.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 26 septembre 1975

DEUXIÈME PARTIE

OTTAWA (ONTARIO)

LE 4 NOVEMBRE 1975, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne tiendra une audience publique qui s'ouvrira le 4 novembre 1975 au Château Laurier, Ottawa (Ontario) afin d'étudier les questions suivantes:

TORONTO (ONTARIO) —751072000

CTV Television Network Ltd., 42 est, rue Charles, Toronto (Ontario).

Demande présentée en vue de renouveler la licence de radiodiffusion du réseau de télévision qui expire le 30 septembre 1976.

Endroits où l'on peut examiner la demande:

Siège social de CTV Television Network 42 est, rue Charles, Toronto (Ontario)

CHAN/CHEK—TV
British Columbia Television Broadcasting System Ltd.
7850, rue Enterprise
Burnaby (Colombie-Britannique)

CFRN—TV
Sunwapta Broadcasting Limited
Broadcast House
C.P. 5030
Station postale "E"
Edmonton (Alberta)

CFCN—TV
CFCN Television Limited
Broadcast House
Station postale "E"
Calgary (Alberta)

CKCK—TV
Armadale Communications Limited
C.P. 2000
Regina (Saskatchewan)

CKY—TV
MTV Limited
Edifice CKY
Polo Park
Winnipeg (Manitoba)

CKCO—TV
Central Ontario Television Limited
864 ouest, rue King
Kitchener (Ontario)

CFTO—TV
CFTO—TV Limited
C.P. 9
Toronto (Ontario)

CJOH—TV
Ottawa-Cornwall Broadcasting Limited
C.P. 5813
Station "F"
Ottawa (Ontario)

CFCF—TV
Multiple Access Limited
405, avenue Ogilvy
Montréal (Québec)

CJCH—TV
CJCH Limited
2885, rue Robie
Halifax (Nouvelle-Ecosse)

CKCW—TV
Moncton Broadcasting Ltd.
Casier 5004
191, rue Halifax
Moncton (Nouveau-Brunswick)

CJON—TV
Newfoundland Broadcasting Company
Edifice Radio
Rue Prince of Wales
C.P. 2020
St. John's (Terre-Neuve)

CFQC—TV
CFQC Broadcasting Limited
216 nord, avenue First
Saskatoon (Saskatchewan)

CKSO—TV
Cambrian Broadcasting Limited
Casier 400
Sudbury (Ontario)

RENSEIGNEMENTS À PROPOS DES DEMANDES

Droit d'intervention: En vertu des règles de procédures du Conseil concernant les audiences publiques, quiconque s'intéresse à une demande peut déposer une intervention écrite auprès du Conseil afin d'appuyer une demande, de s'y opposer ou de suggérer qu'elle soit modifiée. D'autre part, quiconque le désire peut déposer une plainte ou autre auprès du Conseil concernant des questions de radiodiffusion qui seront étudiées lors de l'audience publique.

De telles interventions ou représentations devront comprendre le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la personne soumettant le document et devront être expédiées au bureau du soussigné, Conseil de la Radio-Télévision canadienne, 100, rue Metcalfe, Ottawa (Ontario) K1A 0N2.

Toutes les interventions et représentations concernant des questions qui seront étudiées lors de l'audience publique devront être déposées aux bureaux du Conseil au plus tard le 20 octobre 1975.

D'autre part, toutes les interventions et représentations concernant toute demande d'un requérant figurant dans cet avis devront être signifiées au requérant intéressé directement ou par lettre recommandée au plus tard le 20 octobre 1975.

Il faudra joindre à la copie adressée au CRTC le récépissé de la poste, le reçu du messager ou autre preuve attestant que le requérant a bien reçu sa copie.

Bien qu'il n'y ait pas de forme particulière à suivre dans les interventions, les règles de procédure du Conseil exigent que les interventions fassent état des intérêts de l'intervenant et comprennent un exposé clair et succinct des faits et des motifs pour lesquels l'intervenant appuie la demande, s'y oppose ou suggère de la modifier.

Examen des documents: Quiconque le désire peut examiner les demandes soit au siège du CRTC, 100, rue Metcalfe, pièce 1601, Ottawa (Ontario) soit à l'endroit indiqué dans le présent avis.

Procédure (audience): Les règles de procédure du CRTC qui stipulent les droits et les obligations des partis intéressés sont disponibles à Information Canada.

Renseignements: Pour obtenir de plus amples renseignements à propos des demandes qui seront étudiées au cours de l'audience, prière de communiquer avec le CRTC par courrier ou en téléphonant aux numéros (613) 996-2294 ou 995-6957.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licence

Avis public du CRTC 1975—84



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne | Canadian Radio-Television Commission

M. Dress-Up



M. Dress-Up, personnage bien connu des enfants qui, depuis près de dix ans, jouissent de son programme télévisé de Toronto par Radio-Canada, sera en tournée dans l'Ouest en octobre.

Lors de son séjour à Winnipeg, c'est au Centre Culturel Franco-Manitobain qu'il présentera son spectacle, *dimanche le 19 et lundi le 20 octobre*. Il y aura trois représentations par jour, soit à 11h - 13h30 - 15h30 le dimanche et 10h - 13h15 et 15h le lundi au gymnase du Centre.

Le programme télévisé de M. Dress-Up est un des meilleurs du genre pour les enfants d'âge pré-scolaire. M. Dress-Up a connu beaucoup de succès dès le début, et sa popularité s'est encore accrue depuis six ans, grâce aux tournées de M. Ernie Coombs si bien campé dans son rôle de M. Dress-Up, et de sa partenaire Ms Lawrence. Ils ont joué dans presque toutes les provinces du Canada, ainsi qu'aux Etats-Unis.

Avec ses petits copains, les marionnettes Casey et Finnegan, M. Dress-Up présentera un nouveau spectacle d'une heure, conçu pour enchanter les enfants, des tout petits jusqu'à ceux de neuf ou dix ans, ainsi que bien des parents, sans doute! Afin d'ajouter du piquant à une heure déjà enivrante de musique, de costumes, de couleurs et de situations fantaisistes, M. Dress-Up apportera aussi son "Tickle Trunk", bourré de surprises.

Les billets, tous à $1.75, sont en vente dans toutes les pharmacies Metro de Winnipeg, ainsi qu'au C.C.F.M. Pour l'achat de billets au Centre, veuillez consulter l'annonce sur ce dépliant, en page ....

Le spectacle de M. Dress-Up à Winnipeg est parrainé par le Becky Sokolov Chapter of Hadassah Wizo, et toutes les recettes seront versées à des oeuvres de charité.



Le Centre culturel franco-manitobain présente dans sa nouvelle salle d'exposition les oeuvres de Suzanne Gauthier, du 15 octobre au 17 novembre 1975.

L'exposition **"Le Nu, la lumière et les ombres"**, rassemblera trois suites de gravures: linogravures, lithographies et monogravures; des dessins à l'encre et à la mine de plomb, pour la plupart des études pour ses gravures; ainsi que des céramiques. En plus l'exposition comportera une section didactique qui renseignera les visiteurs sur les techniques de la gravure.

Suzanne Gauthier est originaire de Lorette au Manitoba. Après avoir complété ses études en beaux-arts à l'Université du Manitoba et à l'Université de Iowa aux Etats-Unis, elle revint à Winnipeg, où, en 1972, elle fondait le **Print Studio,** atelier libre de gravure. En 1974 elle ajoutait à son atelier une galerie d'art se spécialisant dans la gravure et le dessin.

Mlle Gauthier a enseigné les arts graphiques chez elle, ainsi qu'au **Forum Art Institute** de Winnipeg.

Au Manitoba français, on la connaît pour son enseignement au Centre culturel franco-manitobain et pour les illustrations qu'elle fit pour le Bureau de l'éducation française: l'affiche **Ici c'est chez vous;** et pour Les éditions du blé: **Louison Sansregret** de Marius Benoist, et les trois petits livres de contes pour enfants.

Artiste de talent, elle expose à Iowa City ainsi que dans plusieurs endroits de l'Ouest canadien, notamment à la Galerie d'art de Winnipeg, au **Alberta College of Art** à Calgary et aux Galeries d'art de Burnaby et de Vancouver en Colombie-Britannique. Elle est représentée dans les collections du **Gallery Oseredok,** du **Gallery Janet Ian Cameron,** de Winnipeg, et dans celle du **Gallery III** de l'Ecole des beaux-arts de l'Université du Manitoba.

Son oeuvre fort singulière témoigne d'une vision très personnelle, puissante même, qui apportera au visiteur une perception toute nouvelle du monde environnant.

"Le Nu, la lumière et les ombres", une exposition à ne pas manquer.

Sur notre photo, **"L'étranger"**, une oeuvre en céramique réalisée par Suzanne Gauthier en 1974.



Les interprètes manitobains ne se contentent pas de chanter à GRANBY. Ils font quelquefois rire le public avec des interprétations, pour le moins originales, de chansons dramatiques. Ainsi, LINA LEGAL, dans "Mon Dieu m'aime quand je souffre".

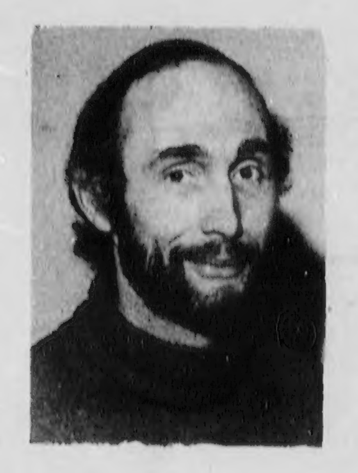


On entend souvent dire "un pseudo-intellectuel"; jamais on n'entendra prononcer "un pseudo-politicien". On dirait que les politiciens ne peuvent jamais cesser d'être carrément et tout bêtement ce qu'ils sont.

(Albert Brie)

CLAUDE DORGE AU M.T.C.

Le nom de notre ami Claude Dorge apparaît en bonne place dans la distribution de "Cyrano de Bergerac" que le Manitoba Theatre Centre présentera au public manitobain du 17 octobre au 8 novembre. Il donnera la réplique à Len Cariou qui tiendra le rôle principal dans cette pièce mise en scène par Jean Gascon. C'est Anthony Burgess — l'auteur du livre dont fut tiré le film "Orange Mécanique" — qui a adapté la pièce d'Edmond Rostand en anglais. Cyrano de Bergerac est un personnage qui a réellement existé, et dont Edmond Rostand s'est servi pour construire une des pièces les plus célèbres du théâtre romantique. Cyrano, qui était affublé d'un nez particulièrement long, était à la fois soldat, poète, philosophe, dramaturge et amoureux de la belle Roxane. La pièce qui date de 1897 raconte ses mésaventures sur un mode tragi-comique; elle fait le portrait d'un homme qui dénonçait et attaquait les hypocrites à coups d'épée et de mots d'esprit.



Informations agricoles

Louis Molin

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.

Un centre de recherche en Saskatchewan

L'Université de Saskatchewan et en même temps l'ouest, seront dotés d'un nouveau centre de recherche sur les maladies infectieuses affectant tous les animaux pour la consommation alimentaire.

Le nouveau directeur de cette organisation, le Docteur Chris Bigland, annonçait qu'après plus de 17 ans de démarches et de demandes, le projet était devenu possible grâce au don de $2,200,000 offert par la fondation Devonian de Calgary. Ce don est le plus gros don privé jamais offert au Canada.

Cet argent sera principalement employé à la construction d'un édifice ayant toutes les facilités d'isolement pour permettre les recherches sur les maladies infectieuses.

Selon le Docteur Bigland, cette nouvelle organisation de recherche est d'une importance capitale pour les trois provinces des prairies qui ne jouissaient d'aucune facilité d'isolement adéquate, même pas au collège vétérinaire de Saskatoon. Il fallait donc conduire les recherches au collège de Guelph en Ontario où le climat et les conditions ne sont pas exactement les mêmes que dans les prairies.

L'importance de la réalisation d'un tel centre de recherche aura des répercussions sur la production animale pour l'alimentation, d'une façon précise et continue.

Comme le faisait remarquer le nouveau directeur de l'organisation, ce n'est pas les maladies les plus spectaculaires qui sont les plus coûteuses. Les infections internes, les virus, les maladies chroniques et héréditaires, absorbent une quantité incroyable de l'énergie du bétail et se traduisent par une mauvaise conversion des aliments en viande et des grains de poids bien en dessous des qualités potentielles des animaux domestiques et des volailles, qui sont dans l'ensemble d'un très haut standard de qualité et de productivité.

Ce sont des infections communes comme la mammitte, les diarrhées des veaux et des porcelets qui font des ravages incroyables, la coccidiose des volailles et bien d'autres infections qui engendrent des pertes considérables pour le producteur d'abord, et ensuite pour le consommateur et l'économie générale.

Il faut songer, déclarait le Docteur Bigland, aux pertes que représentent le rejet d'une bonne vache laitière parce qu'elle a perdu par infection, un ou des trayons, ou encore la perte ou la vente à l'abattoir pour causes d'infections d'un animal de reproduction ayant des qualités génétiques exceptionnelles. Des infections aussi peu mortelles que la pourriture des sabots chez les bovins et les moutons, la rhinite atrophiante des porcs ce d'autres infections des volailles sont les genres d'infections les plus coûteuses et celles pour lesquelles il est le plus difficile d'obtenir des fonds de recherche.

Le Docteur Chris Bigland, nouveau directeur de l'organisation, se réjouit donc de la création à l'Université de Saskatchewan de facilités de recherches vétérinaires sur les maladies infectieuses. Ce nouveau centre qui sera bâtit grâce au don de $2,200,000 de la fondation Devonian de Calgary, permettra par la recherche de réduire des pertes inutiles et aussi une économie des protéines végétales de plus en plus précieuses. Ce projet aura sur l'économie, des retombées indirectes insoupçonnables■



COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LA MANUTENTION ET LE TRANSPORT DU GRAIN



L'honorable Emmett M. Hall
Commissaire en chef



Reg Forbes
Commissaire

La Commission d'Enquête sur la Manutention et le Transport du grain, créée par le Gouvernement fédéral, enquête sur les besoins en transport par rail des communautés des provinces des Prairies, sur les économies qui résulteraient d'un système moderne de transport par rail et d'élévateurs, et sur l'impact chez les producteurs et les communautés que produiraient des changements dans le système de manutention et de transport du grain.

Le Commissaire en chef est l'honorable Emmett M. Hall, C.R., originaire de la Saskatchewan, qui fut juge de la Cour suprême du Canada.

Reg Forbes, principal de l'Agricultural Extension Centre, de Brandon, est le Commissaire nommé pour le Manitoba.

Les Commissaires pour la Saskatchewan sont Lloyd Stewart, un fermier et éleveur de Rockglen, et Bob Cowan, fermier et travailleur communautaire, de Rosetown. Reiny Lehr, fermier éleveur, de Medicine Hat, est le commissaire pour l'Alberta.

Le quartier de la Commission est à Saskatoon, et des bureaux régionaux sont établis à Brandon, Regina et Medicine Hat.

En plus de six principales audiences publiques que tiendra la Commission dans les principaux centres des Prairies, quelque 80 autres audiences publiques se tiendront à partir du début de décembre dans les diverses communautés des Provinces des Prairies. Des avis annonceront d'avance la tenue de ces audiences de façon à ce que tous les groupes et individus intéressés aient l'occasion de participer.

LE COMMENCEMENT DE LA SAGESSE

Les Etats-Unis ont proposé à la réunion du Conseil International du Blé, la formation de réserves de 30 millions de tonnes de grains pour éviter les pénuries en période de mauvaises récoltes.

Réunis à Londres, les délégués du Canada, de l'Argentine, de l'Australie, de l'U.R.S.S. et des Etats-Unis ont supporté cette initiative tandis que les représentants de la Communauté Européenne ont exprimé de fortes réserves.

Ce projet prenait son origine à la 7e conférence de la F.A.O. à Rome en novembre 1974 et serait un moyen de pourvoir les besoins des pays adhérents en cas de disette.

Les experts américains estiment que 30 millions de tonnes de grains devraient couvrir 92.2% des besoins mondiaux en cas de mauvaises récoltes. Ce plan américain suggère l'étude des fluctuations de production, ainsi que le nombre de pays devant garder des réserves. Il est suggéré que le blé, le riz et les grains fourragers tel le maïs soient constitués en réserves et que celles-ci soient ouvertes à tous les pays.

Les années de pénuries, les pays dans le besoin ayant souscrit au programme, auraient priorité pour remonter leurs réserves aux prix courants du marché. Les pays n'ayant pas participé à cette banque seraient les derniers servis.

Les Etats-Unis soulignaient que cette proposition non seulement permettrait de nourrir les affamés, mais aurait un effet stabilisant sur le prix du pain offert sur les comptoirs des détaillants■

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Le commerce des taures et des boeufs a été lent et leurs prix ont baissé de 1$ et plus, par contre les prix des vaches et des taureaux étaient en hausse.

Les prix des veaux de choix et de boucherie ont décliné fortement. Les prix des bêtes pour l'engraissement et l'élevage étaient généralement stationnaires.

La vente des agneaux a été lente et leurs prix étaient fortement en baisse.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 49$ à 51$, ventes à 52$60;

Taures cat. A 1-2, 45$ à 48$, ventes à 49$;

Vaches cat. D 1-2, 23$ à 25$, ventes à 27$;

Taureaux bons, 25$ à 27$, ventes à 28$50.

Les prix des porcs étaient en baisse variant de 83$40 à 81$25, prix de clôture jeudi.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les arrivages ont été considérables, près du double de la même semaine en 1974. Le nombre de vaches sur le marché était considérable et composait environ 50% du bétail offert, comparativement à 30% en 1974.

Les prix des animaux de boucherie étaient en baisse déclinant de 50c à 2$.

Malgré le très petit nombre de taures et de boeufs engraissés, leurs prix étaient irréguliers et en baisse en raison de la faible demande.

Les prix des boeufs de cat. A 1-2 sont généralement demeurés stationnaires, ceux des taures, stables en début de semaine, fléchissaient dès jeudi pour clôturer 2$ en baisse.

La vente des vaches, lente à l'ouverture, devait s'intensifier au milieu de la semaine, la demande pour l'exportation étant abondante; les prix des vaches gagnaient donc un dollar pour clôturer aux prix de la semaine précédente. Les taureaux étaient en demande et se sont vendus à prix fermes.

Les prix des bêtes pour l'engraissement sont demeurés stationnaires, ceux des veaux d'élevage étaient généralement 5$ à 6$ moins cher. Les prix des agneaux étaient aussi en baisse fléchissant de 8$ à 9$ du 100 livres.

Les prix des porcs variaient de 77$53 à 73$73, prix de clôture vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

7,600 animaux de boucherie comparativement à 4,500 l'an dernier. 1,900 veaux comparé à 1,000 l'année précédente. 9,000 porcs contre 14,600, et 300 moutons et agneaux contre 300 l'année passée.

950 animaux de boucherie ont été exportés cette semaine pour un total de 4,600 depuis la mi-août.

Les animaux pour l'élevage ont été répartis comme suit: 60 en Alberta, 970 au Manitoba, 1,295 en Ontario et 215 à l'exportation■

LES CONTRATS A TERME A LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porcs en février :	104$10	plus	4$73
Porcs sur pied en décembre :	64$70	plus	3$60
Boeufs sur pied en décembre :	47$55	plus	0$15



DÉCOUPEZ ICI

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

COUP D'OEIL

SEMAINE DU 11 AU 17 OCTOBRE 1975



CINÉMA CANADIEN
AU CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN

Un programme de Films sensationnels! Pour adultes.

10 LONGS MÉTRAGES

Maïs soufflé
Boissons gazeuses

Billets en bloc de 10
pour seulement
$10.00
guichet: 233-8972

4 Films avant Noël

29 octobre	—	*Quelques Arpents de Neige.*
12 novembre	—	*La femme de Jean.*
26 novembre	—	*Un enfant comme les autres.*
10 décembre	—	*Les dernières fiançailles.*

6 Films après Noël

14 janvier	—	*On n'engraisse pas les cochons à l'eau claire.*
28 janvier	—	*Bingo.*
18 février	—	*La vie Rêvée*
3 mars	—	*Les aventures d'une Jeune Veuve.*
17 mars	—	*Les Colombes.*
31 mars	—	*La fête de Jules.*

QUELQUES ARPENTS DE NEIGE

Un film de Denis Héroux — couleur — 94 minutes.

"Quelques arpents de neige", nous raconte une histoire d'amour dans le cadre des troubles politiques qui déchirèrent le Québec en 1837. Un film de reconstitution historique du genre "Kamouraska' 'et "Docteur Zivago".



Le 1er Film en couleur, 16mm

Le 29 octobre 20h00

Prix à la porte $1.50

À LA SALLE DU 100 NONS

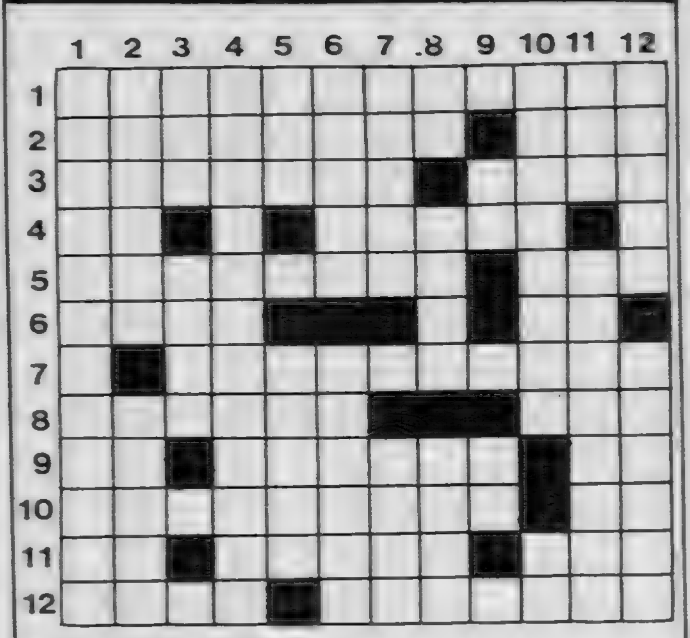
CES MÊMES 10 FILMS SERONT PRÉSENTÉS DANS LA DIVISION DE LA RIVIÈRE-SEINE

LES 4 PREMIERS :

1) Quelques arpents de neige — LA BROQUERIE - mardi le 28 octobre.
2) La femme de Jean — ÎLE-DES-CHÊNES - mardi le 11 novembre.
3) Un enfant comme les autres — SAINTE-ANNE - jeudi le 27 novembre.
4) Les dernières fiançailles — LORETTE - jeudi le 12 décembre.

Hâtez-vous!
Procurez-vous un bloc de billets.
Immédiatement! Signalez 233-8972 Poste 24.

Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1. De façon formelle.
2. Ecouterait. — Transpire.
3. Canal qui porte l'urine des reins à la vessie. — Taureau sacré des Egyptiens.
4. Ricané. — Missionnaire norvégien.
5. Troubles nerveux. — Coupé près de la peau.
6. Sur la Croix. — Anno Dei.
7. Action d'adapter.
8. Action de scier. — Dans la rose des vents.
9. Obtenu. — Ecrivain indien. — Sa Majesté.
10. Conditions définitives imposées à un Etat, et dont la non-acceptation entraîne la guerre. — Eminence.
11. Dans la rose des vents. — Situées. — Dans la rose des vents
12. Volcan de Sicile. — Brisé de fatigue.

VERTICALEMENT

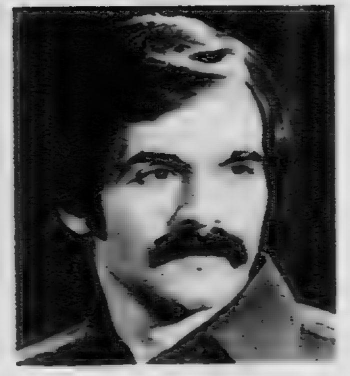
1. Personne dont on achète.
2. Homme politique irlandais. — Audace.
3. Rait. — Véritable.
4. Accoutuma au poison.
5. Epoque. — Oiseau d'Amérique du Sud.
6. Foyer domestique. — Poisson.
7. Tissu végétal. — Enlever.
8. Conjonction. — Intenta une action en justice. — Artifice pour tromper.
9. Anno Dei. — Eminence.
10. Supposais. — Dans.
11. Fait du tort. — Appuient.
12. Carapaces des oursins. — A laquelle on a donné un nom.

RÉPONSES AUX MOTS CROISÉS NO 5

HORIZONTALEMENT
1. FORMELLEMENT
2. OBEIRAIT SUE
3. URETERE APIS
4. RI EGEDE
5. NEVROSES RAS
6. INRI AD
7. ADAPTATION
8. SCIAGE SSO
9. EU TAGORE SM
10. ULTIMATUM EM
11. SO SISES ENE
12. ETNA EREINTE

VERTICALEMENT
1. FOURNISSEUSE
2. OBRIEN CULOT
3. REE VRAI
4. MITHRIDATISA
5. ERE AGAMI
6. LARES PEGASE
7. LIEGE OTER
8. ET ESTA RUSE
9. AD EM
10. ESPERAIS ENE
11. NUI ADOSSENT
12. TESTS NOMMEE

IL VOIT GRAND . . .



Léo Foucault

Léo Foucault, vous êtes depuis le 1er septembre, Producteur Délégué à CBWFT Qu'est-ce qui vous a amené à Winnipeg?

J'ai toujours travaillé dans les émissions "d'affaires publiques", à Montréal d'abord et 2 ans à Ottawa ensuite, mais du côté anglais. Quand le poste fut libre à Winnipeg, j'ai pensé qu'une grande chance se présentait de travailler en Français dans un milieu francophone.

Et puis, il y avait un défi à relever. Ici on commence à se développer. Et c'était assez excitant de contribuer à cet essor. Je pensais trouver une équipe dynamique, qui avait envie de s'impliquer dans notre travail. Et je suis heureux de dire que mes prévisions se sont avérées exactes.

Quels vont être vos objectifs?

Nous avons 2 émissions d'affaires publiques: une émission quotidienne d'une demi-heure: CE SOIR AU MANITOBA, et un magazine hebdomadaire: MANITOBA 75.

Parlons d'abord de CE SOIR AU MANITOBA.

Je voudrais que l'émission soit coordonnée et cohérente; je voudrais la présenter comme spécifique à notre centre. Qu'elle soit moins divisée. Les téléspectateurs ont dû s'apercevoir des changements apportés..

J'aimerais que les téléspectateurs identifient l'émission CE SOIR AU MANITOBA aux personnalités qui l'animent.

Quant aux invités, nous essayons de garder une certaine liberté. Le choix de l'invité est inhérent à l'importance de la nouvelle. Il peut s'agir, un soir, d'un événement communautaire, et le lendemain, d'approfondir une nouvelle. Par exemple: Si un journaliste a suivi un fait pendant plusieurs jours, a approfondi ses recherches, il viendra, à la fin des nouvelles, nous apporter des détails plus précis, en faire une sorte de compte-rendu.
J'aimerais aussi avoir des entrevues avec des personnalités de la communauté, personnalités qui soient spécialisées dans tel ou tel domaine, expertes en somme. Faire de temps en temps une page éditoriale en quelque sorte. Quand je parle de communauté, je parle d'abord de la ville. Mais nous espérons devenir communautaires dans le sens le plus large du mot.

Pour les régions fran-

Soirée du hockey

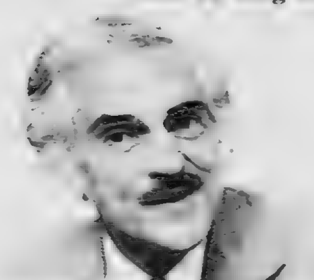
LA SOIRÉE DU HOCKEY reprend l'affiche de CBWFT cette semaine. Samedi à 19h00, les amateurs de hockey pourront suivre le match qui opposera les Blues de Saint-Louis aux Canadiens de Montréal. Comme à l'accoutumé, c'est René Lecavalier qui fera la description du match.

Coup d'oeil radio-local

CKSB 1050

LA SOIRÉE DU HOCKEY

La soirée du hockey reprend l'antenne ce jeudi, 9 octobre, pour la saison 75 - 76. Comme d'habitude, Radio-Canada diffusera toutes les parties des Canadiens de Montréal. Nous vous donnons ici la liste complète des parties qui seront diffusées à la radio et nous vous suggérons de conserver ce feuillet pour pouvoir vous y référer tout au long de la saison.



René Lecavalier, le doyen de La soirée du hockey



Lionel Duval, commentateur



Richard Garneau, commentateur

Liste des matchs de hockey qui seront diffusés à la radio durant la saison 1975—1976

9 octobre,	18:30	Montréal à Boston
21 octobre,	18:30	Montréal à Pittsburg
27 octobre,	19:00	New York (Is) à Mtl
3 novembre,	19:00	Buffalo à Montréal
9 novembre,	18:00	Montréal à Buffalo
11 novembre,	19:00	Minnesota à Montréal
13 novembre,	18:30	Montréal à Pittsburg
16 novembre,	18:00	Montréal à Philadelphie
25 novembre,	19:00	Montréal à Atlanta
27 novembre,	19:00	Montréal à New York (Is)
30 novembre,	19:00	New York (Is) à Mtl
3 décembre,	20:00	Montréal à Kansas City
4 décembre,	20:00	Montréal à Saint-Louis
7 décembre,	18:00	Montréal à Boston
14 décembre,	19:00	Pittsburg à Montréal
17 décembre,	22:00	Montréal à Los Angeles
21 décembre,	21:00	Montréal à Californie
29 décembre,	18:30	Montréal à Washington
5 janvier,	19:00	Buffalo à Montréal
7 janvier,	20:00	Montréal à Minnesota
11 janvier,	19:00	Toronto à Montréal
13 janvier,	18:30	Montréal à Washington
18 janvier,	19:00	Atlanta à Montréal
22 janvier,	18:30	Montréal à Pittsburg
25 janvier,	18:00	Montréal à Détroit
27 janvier,	22:00	Montréal à Vancouver
30 janvier,	22:00	Montréal à Californie
31 janvier,	22:00	Montréal à Los Angeles
6 février,	19:00	Californie à Montréal
8 février,	18:30	Montréal à New York (Rg)
10 février,	19:00	Saint-Louis à Montréal
12 février,	19:00	Vancouver, à Montréal
15 février,	18:00	Montréal à Philadelphie
20 février,	19:00	New York (Rg) à Mtl
22 février,	18:00	Montréal à Buffalo
24 février,	20:00	Montréal à Saint-Louis
25 février,	19:30	Montréal à Kansas City
29 février,	17:30	Montréal à New York (Rg)
7 mars,	17:00	Montréal à Détroit
14 mars,	19:00	Washington à Montréal
16 mars,	19:00	Pittsburg à Montréal
19 mars,	21:00	Montréal à Californie
20 mars,	21:00	Montréal à Los Angeles
28 mars,	17:00	Montréal à Boston
4 avril,	17:00	Montréal à Washington

ÉMISSIONS À NOTER

Pour le collectionneur: l'émission **La chanson en étoffe du pays**, consacrée au folklore, le samedi à 9h, se penchera cette semaine sur la cueillette de contes et de chansons traditionnelles.

Pour les musiciens: c'est à l'enseigne de la jeunesse et de la nouveauté que sera présentée la prochaine émission de **Voix et rythmes du pays**, samedi, à 18h. Cette heure musicale nous donnera l'occasion d'entendre le groupe Oasis qui s'est fait remarquer à l'American International Song Festival de 1974 à Saratoga Springs et qui a été invité par le Secrétariat d'Etat à donner un long concert pour la grande fête de la ville de Hull. La deuxième invitée sera Francine McGee qui a donné des spectacles dans les boîtes les plus connues de l'est du pays et qui a aussi participé à plusieurs émissions de télévision.

Pour les hommes politiques: le commentateur François Fejto, journaliste à l'agence France-Presse parlera de la politique extérieure de l'URSS à l'émission Entretiens, dimanche à 10h. Il mettra en rapport la crise du pétrole et la modification de la politique extérieure des Etats-Unis et nous dira pourquoi l'hégémonie de l'Union soviétique devra faire place aux communismes nationaux.

Pour les littérateurs: à Documents, mardi soir à 20h, on parlera du romantisme allemand. Des écrivains et des critiques familiers des oeuvres romantiques allemandes formuleront une possible définition du grand mouvement littéraire que fut le romantisme allemand. Les rapports de l'existence individuelle avec l'absolu, l'importance des passions personnelles, la primauté du moi, tels sont les thèmes qui émergeront comme caractéristiques principales du romantisme allemand du début du XIXe siècle.

cophones éloignées, de par notre situation même et de par nos moyens limités, cela devient l'objectif du Magazine MANITOBA 75. Nous voulons aussi développer la chronique sportive. François Riopel sera amené à faire des entrevues avec des personnalités et des spécialistes du monde sportif.

Y aura-t-il une quelconque sélection dans le choix des interviews?

Non, il n'y aura pas de prépondérance. Je ne veux pas une "émission gâteau". Si un sujet politique a besoin d'être approfondi, ce sera fait. La priorité nous permettra d'aboutir à quelque chose de plus particulier. Nous ferons du communautaire et du non communautaire.

Pour moi, informer c'est essayer de voir la situation selon l'optique du téléspectateur. Il est important que les Franco-Manitobains puissent compter sur nous pour connaître les événements sociaux, politiques ou autres. Ils doivent pouvoir se fier à nous. A nous de les satisfaire et en même temps d'avoir des visées plus larges.

Il ne nous appartient pas d'enseigner aux gens: une émission qui veut enseigner finit par confondre. Nous essayons seulement de communiquer les événements, d'apporter des optiques. Au téléspectateur d'en juger, ensuite. Mais je dois reconnaître qu'il est bon de stimuler, au niveau de 2 idées fracassantes, par exemple.

Pour moi, bien faire l'émission c'est rendre une chose ardue, facile et agréable à comprendre. Il faut que ce soit approfondi et très piquant en même temps, tout en restant souple. Par "souple" j'entends: ce n'est pas la peine de se présenter tous les soirs avec un visage fermé, très sérieux. On peut annoncer une information brute d'une manière plus douce; si on ne le fait pas, on finira par rester tout seul. Et pour ça, il faut une équipe bien entraînée, bien rodée, et là je suis très optimiste. Nous travaillons en équipe, c'est-à-dire que nous essayons de travailler, tous, dans la même direction.

Le choix des invités pose-t-il des problèmes?

On va essayer de trouver des collaborateurs réguliers, spécialisés et spécialistes, comme je l'ai dit plus haut. Il faut inviter les gens à communiquer, à donner leur avis sur telle ou telle information. Et la porte est grande ouverte. Pour avoir des interlocuteurs tous les soirs, cela demande une certaine recherche, mais ce n'est pas le problème le plus difficile. Pour l'instant le plus embêtant est de régler une foule de petits détails, de faire des mises au point.

Quel sera le lien entre CE SOIR AU MANITOBA et le magazine MANITOBA 75?

Le magazine devient, pour nous, une chance d'approfondir une nouvelle, de cerner tous les aspects de la question, de la rendre plus spécifique, au point de vue recherche et compréhension.
Et MANITOBA 75 va nous offrir cette possibilité. MANITOBA 75 va traiter des événements qui ont besoin d'être "allongés", pour en vérifier les détails. MANITOBA 75 reste quand même une émission qui changera de semaine en semaine. Et j'aimerais avoir une équipe qui s'en occupe exclusivement.

Mais je reste très optimiste quant à l'avenir et à la réussite de nos objectifs.

Léo Foucault dans quelques mois, viendrez-vous nous dire si vos buts ont été atteints, nous préciser ce que vous avez fait et ce qu'il reste à faire?

Certainement. Avec plaisir.

Merci Léo.

Maryse LAIROT

Série mondiale de baseball

La grande finale dans les ligues majeures de Baseball débute cette semaine. Au moment d'aller sous presse, les deux équipes n'étaient pas encore déterminées. Par conséquent les heures de diffusion des rencontres telles qu'indiquées à notre horaire, ne sont pas définitives. Pour plus de renseignements, SVP nous appeler quelques jours avant le premier match. CBWFT: 774-2541.

Un grand défi
lundi 13, 23 h 00

L'immense pays désert

Le Canada, tel qu'il se dessine aujourd'hui sur la carte mondiale, a bien failli ne jamais exister. Un pays à l'échelle d'un continent, c'était voir grand.

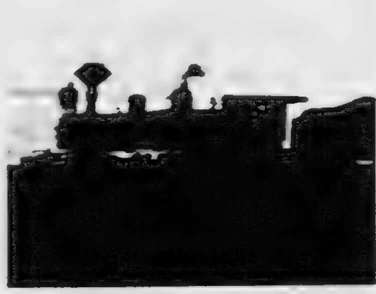
C'est pourtant l'idée que défendait le premier ministre Sir John A. Macdonald en 1871 dans son discours du trône. Selon lui, seule la construction d'un chemin de fer reliant l'Est à l'Ouest canadiens pouvait donner vie au rêve d'une nation souveraine. C'était lancer **Un grand défi** à la nature et aux hommes.

Donnée en grande reprise le lundi à 23 heures à compter du 13 octobre, cette super réalisation en huit épisodes nous permettra d'assister à la conception et à la naissance du Canadien Pacifique et du Canada.

A mi-chemin entre le documentaire et le dramatique, **Un grand défi** repose d'abord sur deux oeuvres de l'écrivain canadien Pierre Berton, «The National Dream» et «The Last Spike». C'est d'ailleurs lui qui, tout au long de la série, sera l'hôte et le guide des téléspectateurs. Pour nous, il situera les faits en aidant à faire les liens nécessaires à une bonne compréhension de ces événements.

Réalisé par la télévision anglaise de Radio-Canada, **Un grand défi** a nécessité un effectif de cinq cents personnes entourant le producteur James Murray et le réalisateur Eric Till alors que le tournage s'est échelonné sur deux années en douze points différents du territoire canadien.

Un grand défi



Vedettes en direct
mardi 14, 22h00

Lyne Renaud

Le mardi 14 octobre la chaîne française de Radio-Canada présentera dans le cadre de l'émission **«Vedettes en direct»**, le récital d'une grande étoile de la chanson française: Lyne Renaud. Vedette de la chanson, du music-hall et du cinéma, Lyne Renaud nous revient au Québec après une absence assez prolongée. Sa carrière fut faite de succès dans tous les domaines. Gagnante du Grand Prix de l'Académie du disque en 1949 pour *«Ma cabane au Canada»*, (en souvenir d'une partie de sucre au Québec) elle n'a pas cessé depuis, d'impressionner par son grand talent. Elle fut cependant des années la vedette des cabarets les plus huppés de Paris; passant du music-hall à la revue, elle devint meneuse de revues au Moulin Rouge et au Casino de Paris et remporte là aussi un succès fulgurant qui l'amena à Las Vegas comme vedette d'une super-revue avec un contrat de 3 mois en poche. Elle eut un succès énorme et y resta 7 ans. Elle fut aussi la vedette de plusieurs longs métrages français dont *la Route du bonheur, La Madelon, Mademoiselle et son gang* et *l'Increvable* et publia un livre sur sa carrière intitulée: *«Bonsoir mes souvenirs»*.

C'est donc un rendez-vous pour tous les nostalgiques admirateurs de Lyne Renaud le mardi.

Chef d'orchestre: Roger Joubert; décors: Bernadette Barbeau; Script-assistante: Gisèle Légaré; Assistant à la production: Michel Chabot. Réalisation: Aurèle Lacoste.

Lyne Renaud



Superfleurs
le 12, 19 h 30

Une super émission, un super animateur: «Superfleurs»

Pour souligner le cinquantenaire de la CAPAC, Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada, la chaîne française de Radio-Canada présentera, dans le cadre des **Beaux Dimanches**, le 12 octobre à 19 h 30, un spécial d'une heure intitulé **Superfleurs.**

L'animateur et as hockeyeur Guy Lafleur recevra pour cette occasion une multitude de vedettes de la chanson de chez nous: c'est d'ailleurs la première fois dans les annales de Radio-Canada qu'on retrouve autant d'artistes dans le même spectacle. Vous y verrez et entendrez Renée Claude, Chrystine Charbonneau (responsable de la recherche et des textes), France Castel, Christine Chartrand, Jacques Michel, Claude Léveillée Chantal Pary, Yvon Deschamps, Louise Forestier, Jacques Perron, Marc Gélinas, Diane Juster, Ginette Ravel, Clémence Desrochers, Roger Joubert, Pauline Julien, Stéphane Venne, Emmanuelle, Pierre Lalonde, André Gagnon, Nicole Martin, Calixte Duguay, Tex Lecor, Michel Robidoux, Claude Gauthier, Germain Gauthier, Pierre Létourneau, Pierre Calvé, Mario Bruneau, Luc Plamondon, Diane Dufresne, François Cousineau et les danseurs de Michel Martin. C'est une réalisation de Richard Martin.

Guy Lafleur



Silence... on ne tourne plus
le 12, 20 h 30

Le cinéma d'ici en 1975

Crise ou remise en question, il est certain que le cinéma québécois et le cinéma canadien ne tournent pas rond en ce moment. Et pour faire la lumière sur cette situation qui semble grave, le prochain dossier de Pierre Nadeau, aux **Beaux Dimanches** du 12 octobre à 20 h 30 dont le titre est **Silence... on ne tourne plus**, fera appel aux témoignages de cinéastres, de comédiens, bref de gens du métier du cinéma. Ce dossier ne se veut pas une anthologie cinématographique mais un montage vivant, une enquête sur le cinéma d'ici, en 1975.

Au nombre des participants de cet important dossier, on relève les noms des cinéastes: Michel Brault *(les Ordres)*; Gilles Carle *(la Vie heureuse de Léopold Z, la Vraie Nature de Bernadette, les Mâles, la Mort d'un bûcheron, les Corps célestes, la Tête de Normande Saint-Onge)*; Claude Fournier *(Deux femmes en or, les Chats bottés, la Pomme, la queue et les pépins, Mignonne)*; Denis Héroux *(Valérie, l'Initiation, 7 fois par jour)*; Claude Jutra *(A tout prendre, A soir on fait peur au monde, Mon oncle Antoine, Kamouraska, Pour le meilleur ou pour le pire)*. Il y aura également Georges Destounis, président de Famous Players à Toronto; Emile Genest; les comédiens Micheline Lanctôt, Dominique Michel, Danièle Ouimet, Daniel et Donald Pilon; Brigitte Sauriol; Michael Spencer, directeur exécutif de la SDICC; Don Shebib.

Pierre Nadeau



COUP D'OEIL SUR LA SEMAINE À CBWFT

semaine du 11 octobre au 17 octobre 1975



SAMEDI 11 octobre

9 00 SESAME
9 30 ROQUET BELLES OREILLES
10 00 VERS L'AVENTURE
10 30 FIFI BRINDACIER
11 00 EMILE
11 30 JOHN L'INTREPIDE
12 00 HEROS DU SAMEDI
12 45 SERIE MONDIALE DE BASEBALL
16 00 SPORTHEQUE
17 00 BAGATELLE
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE. "LE RETROUVE"
19 00 LA SOIREE DU HOCKEY "Les Blues de St-Louis vs Les Canadiens de Montreal"
21 30 LISE LIB
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22.45 NOUVELLES DU SPORT
23 00 CINEMA "BLOODY MAMA" drame avec Shelley Winters et Pat Hingle L'histoire de Ma Barker et ses fils

DIMANCHE 12 octobre

9:00 SESAME
9 30 LES CONTES DE LA RIVE
9 45 L'EVANGILE EN PAPIER
10 00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11 00 CONCERTO
11 30 CINE MAGAZINE
12 00 SERIE MONDIALE DE BASEBALL
15 00 LES JEUX PANAMERICAINS
16 00 LA SEMAINE VERTE
17:00 SECOND REGARD
18 00 LA QUESTION
18 30 LE TELEJOURNAL
18 40 NOUVELLES DU SPORT
18 50 17e SIECLE. "LE RETROUVE"
19 00 LA PETITE PATRIE
19 30 BEAUX DIMANCHES "SUPERFLEURS" Emission de variétés animée par Guy Lafleur
20 30 BEAUX DIMANCHES "SILENCE ON NE TOURNE PLUS". Animé par Pierre Nadeau Dossier sur le cinéma canadien en 1975
21:30 BEAUX DIMANCHES "L'ENEIDE" (5e)
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 SPORTS DIMANCHE
23:00 CINE CLUB "LES CLOWNS". Documentaire réalisé par Frederico Fellini

LUNDI 13 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9.45 EN MOUVEMENT
10 00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10 15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 LES COQUELUCHES
12:30 BOBINO
13 00 FOOTBALL CANADIEN "Les Alouettes vs Les Argonauts"
15.30 FANFRELUCHE
16 00 NOELLE AUX QUATRE VENTS
16 30 CHER ONCLE BILL
17 00 COSMOS 1999
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA Avec Georges Paquin et Daniel Poulin
19 00 QUELLE FAMILLE
19 30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
20 00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21 00 TELE-SELECTION "AU NOM DE LA FEMME" Comédie avec Barbara Eden et David Hartman
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23:00 UN GRAND DEFI Version française de "THE NATIONAL DREAM".
24 00 SCHULMEISTER. ESPION DE L'EMPEREUR

MARDI
14 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NANNY
12:00 MON AMI BEN
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
''MON FRANGIN DU SENEGAL'' Avec Raymond Bussières et Annette Poivre
16:00 BOBINO
16:30 NIC ET PIC
17:00 DANIEL BOONE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SERIE MONDIALE DE BASEBALL
21:30 A L'ASSAUT DU GRAND NORD
22:00 VEDETTES EN DIRECT
Line Renaud
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 RENCONTRES
Invitée: Charlotte Boisjoli
23:30 PROPOS ET CONFIDENCES
Pierre Dagenais (2e)
24:00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE.

MERCREDI
15 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10.15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12 00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14 30 CINEMA
''IVANHOE''. Aventures avec Robert Taylor et Elizabeth Taylor
16 00 BOBINO
16 30 PICOTINE
17 00 MONDE DE DISNEY
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 SERIE MONDIALE DE BASEBALL
21 30 DESTINATION MONDE
22 00 CONSOMMATEURS AVERTIS
22.30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN
''TIENS-TOI BIEN APRES LES OREILLES A PAPA''. Comédie avec Dominique Michel et Yvon Deschamps

JEUDI
16 octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 QUENTIN DURWARD
12.00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
''LA MODE POUR ENFANTS''
14 30 CINEMA. ''L'AIGLE''
''LES OEUFS DE L'AUTRUCHE''. Comédie avec Pierre Fresnay
16 30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 SERIE MONDIALE DE BASEBALL
21:30 SUR LA COTE DU PACIFIQUE
22:00 TRAVAIL A LA CHAINE
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 CINEMA
''VISA POUR L'AVENTURE''. Comédie avec Pamela Austin et Pat Boone

VENDREDI
17octobre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI:
14:30 CINEMA
''LA LOI DE LA PRAIRIE''. Western avec James Cagney et Irene Pappas
16:00 BOBINO
16:30 BIDULE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE
''Ardéchois, coeur fidèle''. Série de six épisodes basée sur des faits vécus. (dernière)
21 30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS
''LA LANGUE AU QUEBEC''
22 30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA
''Z''. Drame social de Costa-Gavras avec Yves Montand, Jean-Louis Trintignant, Jacques Perrin et Irene Pappas

"ENTRE NOUS"

CE N'EST PAS TOUT DE LES LAISSER NAÎTRE...

par LOUISE DELISLE

FILS DE...

paroles de Jacques Brel

Fils de bourgeois ou fils d'apôtre
Tous les enfants sont comme les vôtres
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien
Le même sourire, les mêmes larmes
Les mêmes alarmes, les mêmes soupirs
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien.

Ce n'est qu'après, longtemps après...

Fils de sultan, fils de fakir
Tous les enfants ont un empire
Sous voûte d'or, sous toit de chaume
Tous les enfants ont un royaume
Un coin de vague, une fleur qui tremble
Un oiseau mort qui leur ressemble
Fils de sultan, fils de fakir
Tous les enfants ont un empire

Ce n'est qu'après, longtemps après...

Fils de ton fils ou fils d'étranger
Tous les enfants sont des sorciers
Fils de l'amour ou fils d'amourettes
Tous les enfants sont des poètes
Ils sont bergers, ils sont rois mages
Ils ont des nuages pour mieux voler
Fils de ton fils ou fils d'étranger
Tous les enfants sont des sorciers.

Ce n'est qu'après, longtemps après...

Fils de bourgeois ou fils d'apôtre
Tous les enfants sont comme les vôtres
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien
Le même sourire, les mêmes larmes
Les mêmes alarmes, les mêmes soupirs
Fils de César ou fils de rien
Tous les enfants sont comme le tien.



Moins de 3 mois avant Noël! J'exagère, me direz-vous, d'évoquer la saison des neiges, alors que la moitié des feuilles sont encore aux arbres? Mais il n'est pas trop tôt pour penser aux cartes de Noël... Ne m'en veuillez pas, voici de quoi il s'agit. Je veux vous parler des cartes et calendriers de l'UNICEF, dont 45% du prix de vente constituent un profit net, non pas pour de riches actionnaires, mais pour une organisation de coopération internationale.

En 1949, une petite fille tchèque envoya un dessin à l'UNICEF pour le remercier de l'aide qu'il avait apportée à son village; l'idée a fait boule de neige. Depuis, des dessins et des peintures venant de plus de 80 pays ont servi à illustrer les cartes de voeux. Des artistes du monde entier, ainsi que des galeries et des musées d'art, offrent leurs oeuvres, à titre gracieux. Chaque année, un comité international d'art examine plusieurs centaines d'oeuvres qui lui sont soumises et sélectionne celles qui, selon lui, sont les plus propres à être reproduites sous forme de cartes de voeux. Cette année, on propose une cinquantaine de dessins de cartes, en plus des 12 dessins du calendrier mural et des 54 illustrations de l'agenda 1976.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance a été créé en 1946 pour porter secours aux enfants victimes de la guerre. Le sigle UNICEF remonte à cette époque; il signifiait "United Nations International Children's Emergency Fund". Depuis, le mandat de l'organisation a été modifié et son action s'oriente désormais vers des programmes à long terme en faveur des enfants des pays en développement. Les mots "International" et "Emergency" ont été supprimés de

(suite, page 20)



La caille, Thoreau MacDonald (Canada)
"Si nous voulons vivre en paix, nous devons commencer par nous occuper des enfants." Le Comité Nobel, qui a attribué à l'UNICEF en 1965 le prix Nobel de la paix.

NOUVELLE

Les dames de la page "Entre-Nous" tentent d'inaugurer une chronique, genre courrier-questions-et-réponses. Elles vous suggèrent donc de soumettre vos problèmes — du coeur et autres —, à Josée... Josée vous répondra. Adressez vos communications à:

"Josée vous répond..."
LA LIBERTE, case postale 96
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

o

SFM La vous informe

Saviez-vous qu'il existe à Winnipeg un Club Toastmasters bilingue? Cela veut dire que les membres peuvent s'exprimer aussi bien en français qu'en anglais.

Ce club est mixte et s'appelle le "Club Louis Riel"

Rencontres: tous les jeudis à 7:30 p.m.
au Club La Vérendrye, rue Des Meurons.

Léo Grouette, son président, se ferait un plaisir de vous donner plus de renseignements concernant ce club.

Appelez Léo: 257-2363 - résidence — 247-8957 - bureau

SAINT-GEORGES

Lundi dernier, le 29 septembre, avait lieu l'ouverture officielle du Foyer Châteaugai.

Le Ministre du Développement Coopératif et député de Rupertsland, M. Harvey Bostrom, a procédé à la coupe du ruban.

Le secrétaire de la Société d'Habitation et de Réaménagement, M. H.N. Dubowitz, a remis les clefs du Foyer Châteaugai ainsi qu'un drapeau du Canada à Mme Vincent.

Les prières d'usage ont été récitées par M. l'abbé Réjean Bélanger, curé de Saint-Georges.

La Société Franco-Manitobaine souhaite aux personnes résidant au Foyer Châteaugai de continuer d'être aussi dynamiques, joyeuses et heureuses, car c'est le meilleur bienfait pour elles-mêmes et pour le Foyer Châteaugai.

ATTENTION — ATTENTION —

ATTENTION...

Vous pouvez encore vous inscrire à la prématernelle de Saint-Vital, "Les Tournesols". Il reste de la place pour trois enfants.

Toute personne intéressée est priée de téléphoner à:
247-9443 — 253-9007 — 253-8737

DROITS DE LA FEMME EN '75

Invitation spéciale aux hommes à participer les 16, 23, 30 octobre à la:

Salle Paroissiale de Lorette
Première Session — 7:30 p.m.
Deuxième Session et troisième Session — 8:00 p.m.

Inscription à chaque session. Prix de $2.00 pour les 3 sessions. Il s'agit d'abord d'un projet pour l'Année Internationale de la Femme, organisé par la Ligue des Femmes Catholiques de Lorette, en collaboration avec la S.F.M.

Première Session

Droits régissant les biens de famille
Avocat — Léa Duval
Juge — Mary Wawrykow

Deuxième Session

Droits des consommateurs
Département de Consommateurs — Denise MacKenzie

Troisième Session

La situation de la femme en 1975
Invitée spéciale — Mme Yvette Rousseau d'Ottawa — Conseil Consultatif de la situation de la femme
ainsi que 6 hommes ou femmes de la région.

Lorette

HOMMAGES À M. AUGUSTE DANSEREAU ET À M. LE CURÉ RODOLPHE BÉLANGER DE LA PART DES CITOYENS DE LORETTE

M. Auguste Dansereau a été secrétaire-trésorier de la Municipalité Taché de 1943 à 1951. Il nous a laissé un bon souvenir, car il s'est toujours dévoué aux différentes organisations de la paroisse et savait nous rendre service pour la cause française. Il a pris part à l'Association française des Parents et Maîtres fondée en 1951; il était Chevalier de Colomb et fut secrétaire de la Caisse populaire et de la Commission scolaire.

M. l'abbé Bélanger fut curé de la paroisse de Lorette de 1956 à 1964. Son ministère dans la paroisse a été bien apprécié par tous les paroissiens. Malgré sa santé chancelante, nous étions toujours bien accueillis dans son presbytère; il était bien content lorsque nous allions visiter sa mère âgée ou pour recevoir de ses conseils imprégnés de valeurs chrétiennes et pour continuer l'amélioration de nos associations.

À la famille des personnages distingués qui nous ont desservis dans la paroisse nous offrons nos plus sincères sympathies.

■

Il y aura une réunion générale de parents et maîtres à l'école secondaire le 15 octobre à 8:00 p.m. Les items suivants sont sur l'ordre du jour: procès verbal de la dernière réunion, présentation du personnel enseignant, études de différentes alternatives à notre organisation de Parents et Maîtres, élection d'un éxécutif, remarques des deux directeurs, café, boîtes aux questions, varia, ajournement. M. Boisvert, directeur-général, sera présent pour nous expliquer une des alternatives à notre organisation, celle d'un comité consultatif.

Nos élèves séniors ont démontré une habileté supérieure dans leurs joutes de ballon-vollant. Nos filles furent fantastiques, remportant 3 victoires en trois parties contre Sainte-Anne, et encore 3 à 0 dans leurs parties, contre Beauséjour. Nos garçons ont trouvé leur opposition plus formidable mais ils ont cependant remporté deux victoires en trois parties contre Sainte-Anne et contre Beauséjour ils en sont ressortis vaingueurs en gagnant encore 2 parties à une. Félicitations et continuez.

R. Dubois

Une rencontre du comité culturel de Lorette eut lieu le lundi, 29 septembre, pour discuter des projets de l'année 1975-1976. Présentes à cette rencontre étaient Annie Marcoux, présidente; Blanche Bohémier, vice-présidente; trésorière, Alma Désautels, âge d'or et éducation; Rosa Therrien ainsi que Jeannine Tougas, représentante du CCFM.

On discutait des cours qui sont présentement offerts: broderie liquide et coiffure ainsi que ceux qui sont offerts au CCFM et comment rejoindre les personnes qui sont intéressées à participer. Simone et Mona Gauthier et Patricia Danylchuk se rendront au CCFM le 19 octobre pour participer à une journée de recyclage au nom du comité culturel de Lorette. Toutes personnes intéressées à ce recyclage ou au cours de solfège, culture vocale, direction musicale et la fanfare peuvent communiquer avec les membres de l'exécutif ou bien le CCFM pour plus de renseignements. Ces cours débutent le 18 octobre au CCFM.

On s'amuse au cours de broderie liquide et coiffure. Les dames se sont enthousiasmées. Il y a beaucoup de vie, les lundis et mardis soir à Lorette pour ceux qui s'intéressent. Continuez! Pour plus d'information à l'égard de nos activités, appelez-nous. Si vous avez des suggestions pour certains cours que vous aimeriez avoir, partagez-les avec nous! Le comité culturel de Lorette est à votre disposition et veut connaître vos intérêts. Soyez attentif au journal pour toutes les activités du comité.

Bravo pour notre comité qui est toujours actif ainsi qu'un merci spécial à Mme Rosa Therrien pour le reportage qu'elle nous fait parvenir dans la chronique de Lorette dans ce journal. Merci et continuez votre beau travail!

Simone Gauthier
pour le comité culturel de Lorette

■

Richer

Le souper paroissial fut un réel succès malgré plusieurs contretemps. La veille du souper une des organisatrices Mme Achille Garand dut être hospitalisée à Sainte-Anne. La température était maussade aussi. Félicitations à Mme Rose Bruce qui, avec ses aides, a pu servir au-dessus de 750 soupers.

* * *

M. et Mme Jean-Paul Lanouette sont heureux d'avoir la visite de leur fille Caporal Deanna. Elle nous arrive toute pimpante dans une belle voiture neuve.

* * *

M. et Mme Auguste Therrien qui étaient accompagnés de M. et Mme Emile Laurin sont de retour d'un voyage de dix jours dans l'ouest. Ils visitèrent les lieux de villégiatures mais surtout les chantiers de bois ou Auguste gagnait sa vie il y a quelques années.

* * *

Nous apprenons que M. Raoul Laurendeau dut subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Boniface. Prompt rétablissement M. Laurendeau

Mme Graham, qui est opératrice à la Centrale Téléphonique de Steinbach, nous apprend qu'on peut maintenant faire nos appels en Français car ils sont sept ou huit employés bilingues. Donc tâchons d'encourager ces nouveaux opérateurs.

* * *

A l'Ecole de Richer nous avons 276 élèves et le personnel est le suivant: Maternelle, Soeur Emma Guichon; 1ère année, Mme Irène Manaigre; 2e année, Mme Paulette Sabot; 3e année, M. Lionel Tessier; 4e année, Soeur Marie Saint-Pierre; 5e année, Mme Estelle Saint-Hilaire; 6e année, Soeur Claudette Robert; 7e année, M. Gilbert Gosselin; 8e année, M. Gilbert Legal; 9e année, Mlle Gilberte Denis; M. Jean-Paul Lemoine, professeur d'éducation physique; Mme Laurette Faucher, secrétaire par intérim; M. Léo Saindon, concierge; Mme Jeannine-R. Prescott, psycho-pédagogue; M. Georges-R. Prescott, directeur.

Aux étudiants, aux professeurs et à tout le personnel nous souhaitons une bonne année scolaire.

Ile-des-Chênes

Dimanche, le 28 septembre, a eu lieu le Thé-Bazar annuel de La Ligue des Femmes Catholiques.

Suit la liste des gagnants de prix:

TV - 12" Admiral - don de La Ligue, gagné par Mme Georges Trudeau;

"Texas Mickey" - don de La Ligue, gagné par Mlle Thérèse Guichon;

Bon d'Achat - don de Chez Huot, gagné par Mme Mathilda Trudeau;

Bon d'Achat - don de Guay Shoe Store, gagné par Mlle Claudette D'Auteuil;

Radio - don de Fontaine Electric, gagné par Suzanne Jolicoeur;

Panier de vin - don de Mmes D. Laurendeau et A. Trudeau, gagné par Marlise Beauchemin;

Réveil-Matin - don de Labelle Printers, gagné par René Haddock;

Chien de peluche - don de La Ligue, gagné par Caron Haddock;

Poupée - don de La Ligue, gagné par Joël Molin;

"Hibachi" - don de F. Polanski, gagné par Mme M. L. Mondor;

Panier de manger - don du Magasin Petit, gagné par Donna Chartier;

Panier de manger - don du Magasin Carrière, gagné par Soeur Maria Dubreuil;

Couvre-pieds - don de Adeline's Hair Dressing, gagné par Arthur Lamoureux;

Couverture de laine - don du Magasin Woolworth, gagné par Adéline Allary;

"Poncho" - don de Mme Angéline Aubin, gagné par Agnes Haddock;

Poupée "Snow White" - don de La Ligue, gagné par Cherryl Carrière;

"SSP" - don de La Ligue, gagné par Marc Roy;

Globe - don de M. Roméo Beauchemin, gagné par Marc Roy;

"Tonka truck" - don du Garage Ile-des-Chênes, gagné par M. Paul Vandal;

Mouton en Peluche - don de G.T. Roofing, gagné par Mme Adrienne Haddock.

Grâce à la générosité des gens, ainsi qu'à la coopération des organisatrices, notre Thé-Bazar fut encore cette année un réel succès. La Ligue tient à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé d'une manière ou d'une autre.

[Agnes Haddock]

Saint-Pierre

N'oubliez pas l'encan qui aura lieu samedi, le 18 octobre 1975, à 1h00 p.m. au garage de la municipalité De Salaberry. Cet encan est organisé par le Curling Club de Saint-Pierre. Les profits aideront à payer les dépenses du renouvellement et des améliorations de l'édifice. Si vous avez des articles que vous aimeriez donner pour l'encan, téléphonez à Norman Rochon (433-7763) ou à Aimée Labossière au (433-7223).

N'oubliez pas aussi de venir en grand nombre à l'encan même.

Saint-Jean-Baptiste

UNE OUVERTURE OFFICIELLE

Le 18 de ce mois, nous aurons l'ouverture officielle du quai flottant et de la rampe pour lancement de bateau sur la Rivière-Rouge, ici à Saint-Jean-Baptiste. Ce projet étant entièrement financé par le gouvernement fédéral au travers de **Parcs Canada**, des dignitaires impliqués seront présents, ainsi que les préfets des municipalités avoisinantes, et d'autres invités spéciaux. L'événement commencera avec coupure du ruban sur les lieux à 3:30 de l'après-midi, puis suivi d'un souper *barbecue* et d'une danse à la Salle du Centenaire de Saint-Jean-Baptiste. Puisque le nombre de billets doit être restreint pour le souper et la danse, ceux-ci devraient être réservés à l'avance. Ils seront de $4.00 par personne pour le souper et de $2.00 pour la soirée dansante.

Si vous désirez plus de renseignements n'hésitez pas à m'appeler, au numéro 758-3412.

Bien à vous,

Mme Simone Lavallée,
publiciste
La Commission du parc et de la récréation de Saint-Jean-Baptiste

LA S.F.M. (suite)

La politique de bilinguisme du gouvernement manitobain

La légitimité et le statut de la minorité franco-manitobaine trouvent un solide appui aussi dans les orientations et les actions des gouvernements manitobains depuis les années '60. Les gestes posés ont été les suivants:

— Statut officiel des programmes de français à l'intention des francophones, établi sous le premier ministre Duff Roblin. Un organisme gouvernemental est mis en place à cet effet.

Statut officiel de l'école française comme telle, établi sous M. Ed. Schreyer.

La construction du Centre Culturel des Franco-Manitobains à Saint-Boniface sous l'égide conjointe du gouvernement provincial et du gouvernement fédéral a donné au Manitoba français son centre naturel et son lieu de ralliement.

Le gouvernement manitobain est encore hésitant à affirmer d'une façon définitive le statut spécial de la minorité francophone du Manitoba. Il subit de fortes pressions l'incitant à évoluer vers l'approche multiculturelle décrite ci-haut. D'où d'innombrables hésitations, lenteurs et refus lorsque les organismes franco-manitobains réclament des octrois spéciaux pour mener à bien des activités éducationnelles, socio-économiques et culturelles en français. On ne comprend pas encore en particulier la nécessité de contributions spéciales pour remonter les côtes et regagner les terrains perdus au cours de 50 ans d'oppression du français (1916 est la date de la suppression du français — 1976 marquera-t-elle le statut de la francophonie manitobaine?)

Jusqu'ici les efforts faits par le gouvernement manitobain en faveur de la communauté franco-manitobaine se sont limités presque exclusivement aux deux gestes décrits ci-haut: organisation de l'enseignement en français, mise en place et maintien du Centre culturel. Il y a peu d'espoir dans un avenir rapproché que la province prenne la place du fédéral et joue un rôle important dans la mise en place et le maintien des autres instruments dont la communauté francophone a besoin pour organiser sa vie communautaire, progresser et s'épanouir en tant que communauté dynamique et progressive. Le gouvernement fédéral doit combler les vides laissés par une incompréhension presque inévitable de nos problèmes spécifiques au niveau provincial. Ce serait prendre un grand risque que de vouloir confier l'avenir des minorités francophones aux seuls gouvernements provinciaux. Car le statut réel des francophones canadiens relève de considérants qui débordent le cadre provincial et se situent d'emblée au niveau canadien puisqu'il s'agit de bâtir l'avenir du Canada sur des idéologies politiques, des sentiments, des gestes et des actions concrètes qui expriment le respect des deux communautés linguistiques destinées à s'épanouir en ce pays qui veut être leur patrie. C'est ainsi que de fait le Canada est né en 1867.

L'appui du Québec aux francophones hors du Québec

Il revient normalement au Québec de se considérer comme la principale source d'alimentation culturelle des groupes francophones des autres provinces. La province-mère a toujours manifesté beaucoup d'intérêt à la survie et à l'épanouissement de ces groupes. Récemment le gouvernement québécois a entrepris de reviser

(suite, page 20)



Bonjour les amis!

Tu vois ce beau sourire de Nico?
Il est tout heureux d'avoir rencontré un petit ami esquimau du nom de Yatouk.
Yatouk habite le grand Nord; un pays très froid. Il habite encore dans un igloo avec ses parents, deux frères et deux soeurs. Ils dorment pressés les uns contre les autres pour se garder bien au chaud.
Yatouk se promène sur un traîneau, traîné par des chiens. Il court, car malgré le froid, la neige, le vent et la fatigue, Yatouk est libre comme les nuages, son coeur est léger et jamais il ne regrette les pays plus chauds où la vie est facile.

Yatouk aime son pays à lui; il y est bien car il connaît tous les hommes et toutes les bêtes.

Debout sur son traîneau, poussé par le vent qui fouette son visage, Yatouk est heureux!

Regarde bien la page pour connaître encore mieux le Grand Nord et ses habitants.

BICOLO

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Par leur art, les Esquimaux traduisent les différents événements de la vie quotidienne.



B COMMENT APPELLE-T-ON LA FORME D'ART REPRÉSENTÉE DANS CETTE ILLUSTRATION ?

C QUELS MATÉRIAUX EMPLOIE-T-ON POUR CETTE FORME D'ART ? (OS, IVOIRE, BRONZE PIERRE DE SAVON, MARBRE, BOIS DE CERF.)

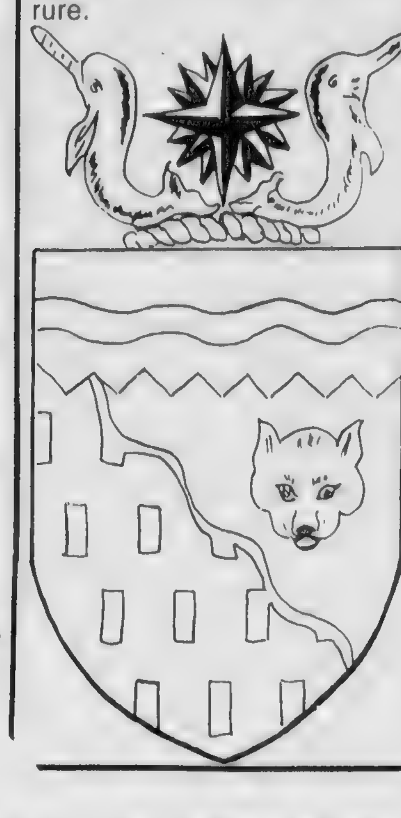
D QUELLE ÉTAIT LA FORME GÉOMÉTRIQUE ORIGINALE DE CHAQUE SCULPTURE ? △□⬭○▭ TRACE CETTE FORME AUTOUR DE CHACUNE.

1: Familiale A. 2: familiale, 3: sociale, 4: économique, 5. sociale, 6: économique B: Sculpture, C: os-ivoire-pierre de savon-bois de cerf D: l'artiste.

VOICI LES ARMOIRIES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Deux baleines dorées entourent la rose-compas qui signifie le pôle magnétique. La ligne ondulée est bleue sur fond blanc et symbolise le passage du Nord-Ouest traversant un champ de glace.

Le bas de l'armoirie est divisé diagonale d'une section rouge et d'une verte. A droite, le rouge représente la toundra et le vert la vallée fertile du Mackenzie. Les barres d'or représentent les ressources minérales et le renard, l'industrie de la fourrure.



Les Esquimaux deviennent plus sédentaires en se groupant autour des postes de traite.





1. A quel objet "d'aujourd'hui" correspond chacun des objets "d'autrefois"?
2. Marque d'un X les dessins des objets usinés (faits dans une usine).

LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Les Territoires du Nord-Ouest sont une vaste région qui couvrent environ un tiers du Canada. Ils s'étendent à partir du nord des provinces canadiennes jusqu'à 500 milles du Pôle Nord. La population est d'environ 24,-000 dont plus de 8,000 Esquimaux et 5,000 Indiens.

C'est un immense territoire qui comprend de grands lacs tels le Grand lac des Esclaves et le Grand lac de l'Ours. La population est très dispersée; environ 2 personnes par 100 milles carrés. Ces gens sont isolés par le froid qui gèle les rivières. Le transport des aliments coûte très cher, alors les habitants vivent surtout de pêche et de chasse.

Il y a 3 principales industries: les mines (or, pétrole, plomb, zinc); les pêcheries (principalement la truite) et les fourrures (rat musqué, renard blanc, vison, castor et phoque).

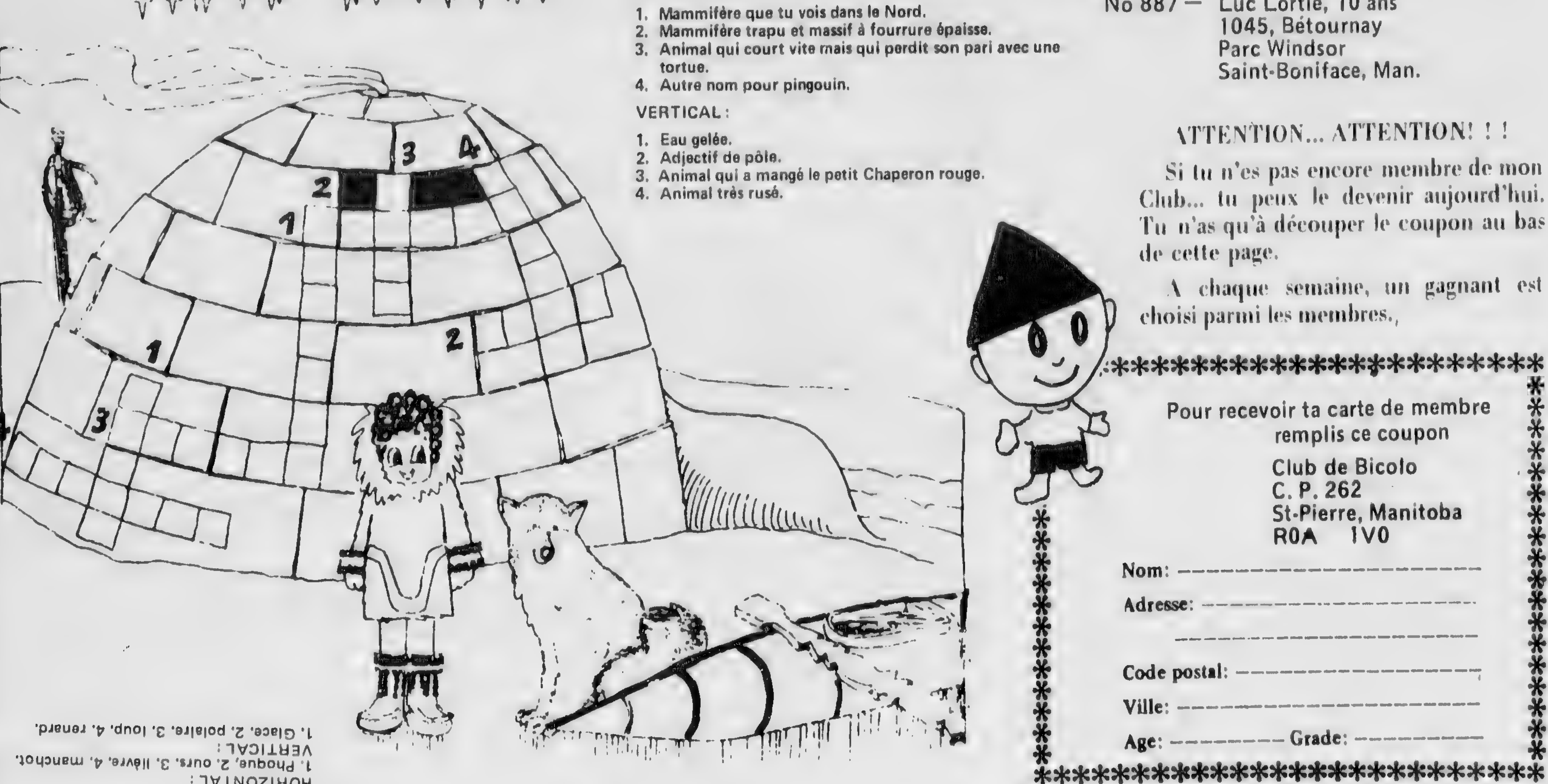
La saison chaude de l'été est très courte et en hiver il n'est pas rare de voir la température descendre à moins (-) 60 degrés F. Pour aller à l'école, la plupart des jeunes Indiens et Esquimaux doivent être pensionnaires dans les plus grands centres, loin de leur famille.

C'est un coin de notre pays très intéressant à connaître, car les gens, malgré l'isolement et le froid, y vivent heureux.

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2986 Gérald Lambert, Saint-Malo, Manitoba
2987 Joanne Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.
2988 Patricia Bourrier, N.-D.-de-Lourdes, Man.
2989 Thérèse Poiron, Somerset, Man.
2990 Eric Lozowy, Winnipeg, Man.
2991 Carole Rocan, Saint-Boniface, Man.
2992 Nicole Rocan, Saint-Boniface, Man.
2993 Mona Aubin, Saint-Adolphe, Man.
2994 David LeBlanc, Gillam, Man.
2995 Natacha Lozowy, Winnipeg, Man.
2996 Lynne Langelier, Saint-Boniface, Man.
2997 Louise Robert, Saint-Boniface, Man.
2998 Suzanne Robert, Saint-Boniface, Man.
2999 Donald Legal, Sainte-Anne, Man.
3000 Paulette Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 887 — Luc Lortie, 10 ans
1045, Bétournay
Parc Windsor
Saint-Boniface, Man.



HORIZONTAL:

1. Mammifère que tu vois dans le Nord.
2. Mammifère trapu et massif à fourrure épaisse.
3. Animal qui court vite mais qui perdit son pari avec une tortue.
4. Autre nom pour pingouin.

VERTICAL:

1. Eau gelée.
2. Adjectif de pôle.
3. Animal qui a mangé le petit Chaperon rouge.
4. Animal très rusé.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Code postal: ____________________
Ville: ____________________
Age: __________ Grade: __________

LA S.F.M. (suite)

sa politique à ce sujet. La déclaration officielle du Ministre Lalonde lors de la Biennale de la Francophonie à Chicoutimi donne l'impression d'une certaine volonté d'action, complémentaire par rapport aux actions du fédéral et des provinces concernées. On songe à mettre l'accent sur la mise en valeur des produits culturels du Québec dans les autres provinces et à offrir certaines ressources techniques.

<u>Tendances actuelles dans la minorité franco-manitobaine</u>

Toutes les considérations qui précèdent porteraient à faux si la population franco-manitobaine manifestait un manque d'intérêt pour sa survie et son épanouissement en tant que communauté francophone.

Or au cours des dernières années, les Franco-manitobains ont manifesté sans équivoque leur volonté de survie:

Dans le domaine scolaire, des comités de parents ont réclamé et mis en place dans la plupart des centres franco-manitobains l'école française offrant soit le programme entièrement français, soit le programme moitié-moitié, soit les deux en même temps. Et l'expérience montre que le programme entièrement français gagne du terrain partout où il a été implanté.

(À SUIVRE)

CE N'EST PAS TOUT (suite)

son titre, mais le sigle, connu dans le monde entier est demeuré.

L'Assemblée générale des Nations Unies adoptait en 1959 une déclaration des droits de l'enfant. Celle-ci stipule que l'enfant a droit à une alimentation, à un logement, à des loisirs, à des soins médicaux adéquats, à une éducation gratuite, et doit être en mesure de se développer d'une façon saine et normale sur le plan physique, intellectuel, moral, spirituel et social dans des conditions de liberté et de dignité.

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance est la seule organisation des Nations Unies qui se préoccupe exclusivement des besoins et des problèmes des enfants et des adolescents. Tout en étant partie intégrante de l'Organisation des Nations Unies, l'UNICEF jouit d'un statut semi-autonome: il possède son propre conseil d'administration et son propre secrétariat. Il est à noter aussi que l'UNICEF est uniquement financé par des contributions volontaires gouvernementales et privées. Son but principal est de participer aux actions entreprises par les pays en développement pour améliorer les conditions de vie des enfants et les préparer à contribuer à l'évolution de leur pays.

Or, on estime qu'il naît 100 enfants toutes les trente secondes dans les pays en voie de développement. Vingt d'entre eux mourront au cours de l'année. Sur les 80 qui survivront, 60 ne pourront bénéficier de soins médicaux modernes pendant leur enfance. Un nombre équivalent souffrira de malnutrition au cours de la période pourtant si importante de sevrage et de prime enfance. . . et leur chance de survie sera de 20 à 40 fois plus faible que s'ils vivaient en Europe ou en Amérique du Nord. Parmi ceux qui atteignent l'âge scolaire, un peu plus de la moitié seulement pénétrera dans une salle de classe, et sur 10 d'entre eux moins de quatre termineront l'école primaire.

Cette situation est encore plus inquiétante lorsque l'on se rend compte que les trois quarts de tous les enfants âgés de moins de 15 ans — soit près de un milliard d'enfants — vivent dans des pays en voie de développement.

Selon toute probabilité le nombre, sinon le pourcentage, des enfants vivant dans ces conditions ne cessera d'augmenter d'ici la fin du siècle. Ce phénomène n'est pourtant pas dû à un manque d'intérêt de la part des pays en développement puisqu'ils consacrent en moyenne 35 pour cent de leurs revenus nationaux aux enfants et aux adolescents. Mais les sommes réelles que représentent ce pourcentage sont loin d'être suffisantes du fait du faible niveau de développement de ces pays et parce que les enfants représentent une si large proportion de la population. Près de 800 millions vivent dans des pays dont le revenu national par habitant est inférieur à 100 dollars par an. . .

Alors que les partisans de la Ligue pour la vie remportent des victoires considérables dans leur lutte contre la libéralisation des lois sur l'avortement, il serait peut-être bon de se rappeler qu'il ne suffit pas, pour observer le principe du respect de la vie, de permettre à des êtres humains de naître, mais encore faut-il leur permettre l'accès à la dignité humaine. Une contribution aux oeuvres de l'UNICEF est un geste très positif, en ce sens et, ce qui ne gâte rien, les cartes qui nous sont proposées en échange de notre aide financière sont d'une très grande qualité artistique.

Malheureusement, on ne les trouve pas partout; cependant, le comité régional de l'UNICEF se fera un plaisir de vous faire parvenir un catalogue illustré qui vous permettra de commander à loisir, à domicile; et qui, bien sûr, ne vous engage à rien. Mais n'attendez pas trop, il reste à peine plus de deux mois avant Noël!...

Comite UNICEF
Manitoba
511, rue Osborne
Winnipeg, Manitoba
Téléphone: 453-5967

NÉCROLOGIE

M. Alexis COLLIOU

Le 26 septembre 1975 est décédé à l'hôpital Taché M. Alexis Colliou, âgé de 83 ans, et époux de Alphonsine, du 423, rue Aulneau, Saint-Boniface.

M. Colliou est né à Ploudaniel, Finistère, France, en 1892 et vint à Saint-Laurent, au Manitoba, en 1906 avec ses parents. Le 1er février 1916 il épousa Alphonsine Mercier. De cette union naquirent 11 enfants, dont Aimé, décédé en février 1974.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, quatre fils, Joseph de Saint-Laurent, Jean de Saint-Boniface, Edmond d'Edmonton et le Docteur Louis de Montréal; six filles, Mme Jeffery Barlow (Annette) de Saint-Boniface, Mme Omer Rainville (Alexina) de Saint-Boniface; Mlle Rose Colliou d'Ottawa, Mme Pete Tutunick (Dorothée) de Saint-Boniface, Mme Emile Rainville (Joséphine) de Montmartre, Sask., et Mme Victor Bertouille (Henriette) de Treherne; 28 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants, ainsi qu'une soeur, Mme J.P. Derrien (Antoinette) de Richmond, C.B.

Le service fut célébré à Saint-Laurent le jeudi 30 septembre par le Père A. Lemoine, O.M.I., avec les Pères J.-B. Méthée et D. Kerbrat, O.M.I., dans l'église paroissiale. La chorale de Saint-Laurent fit les frais du chant. M. François Gratton touchait l'orgue. Les porteurs étaient Denis Colliou, Gérald Colliou, Emmanuel Rainville, Marcel Rainville, Jules Buors et Albert Combot. Servaient la messe: Raymond Colliou, Ronald Colliou, Roger Gaudry et René Gaudry. Claude Rainville portait la croix.

Tous les enfants du défunt ainsi que leur époux et épouse, les petits-enfants, et un grand nombre de parents et amis étaient présents aux funérailles. L'inhumation eut lieu dans le cimetière local. Des prières furent récitées le 29 septembre dans la Chapelle Leatherdale Gardiner, 232, rue Kennedy. Le Père D. Kerbrat dirigeait les prières. La Chapelle Leatherdale Gardiner était en charge des arrangements.

REMERCIEMENTS

Mme Alexis Colliou et sa famille désirent remercier de tout coeur tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, cartes, tributs floraux et assistance aux funérailles. Un merci aussi aux dames de Saint-Laurent pour le succulent goûter à la salle paroissiale, ainsi qu'aux Pères célébrants et au personnel de l'Hôpital Taché.

COMMISSION DES SERVICES PUBLICS
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
Demande d'une hausse des tarifs faite par Inter-City Gas Utilities Ltd.

Avis est par les présentes donné que le mercredi, 29e jour d'octobre 1975, à 9 heures 30 de l'avant-midi, à la salle de réunion des Elks, au 51, sud, rue Tupper, à Portage-la-Prairie, Manitoba, la Commission des Services publics entendra la demande de Inter-City Gas Utilities Ltd. (ci-après nommée "la Compagnie") qui demande:

1. **Un arrêté établissant un tarif de base de mi-année ou moyen pour les services offerts par la Compagnie durant l'année se terminant le 31 décembre 1974;**
2. **Un arrêté établissant la ristourne devant être accordée au tarif de base ainsi établi et déterminant les tarifs résidentiels et commerciaux pour tous les consommateurs que sert la Compagnie, sauf ceux qui font l'objet de contrats spéciaux;**
3. **Un arrêté conforme à l'article 65 de la Loi de la Commission des Services Publics, selon les exigences indiquées aux deux paragraphes précédents, en vue d'une augmentation de tarif dans le cas de chaque contrat spécial.**

(Note: Les Services Inter-City Gas Ltd. estiment, selon leurs calculs du tarif de base et du pourcentage de la ristourne auxquels la Compagnie estime avoir droit, la charge annuelle au consommateur-client moyen, dans le cas de résidences, à une augmentation de 11.1%, et, dans le cas des entreprises commerciales, à une augmentation de 12.6%, cela dans la Division centrale; dans la Division de Dauphin, l'augmentation demandée serait de 10.5% pour le consommateur moyen, dans le cas de résidences, et 12% dans le cas d'entreprises commerciales moyennes).

AVIS EST AUSSI DONNE PAR LA PRESENTE qu'à la même heure et au même endroit, la Commission des Services Publics entendra aussi la demande contingente de la Compagnie pour un arrêté augmentant les tarifs devant être établis par la Compagnie pour le gaz vendu aux clients de toutes les régions de concession desservies par la Compagnie, ainsi qu'aux clients desservis par contrat spécial, en raison de l'augmentation anticipée du coût du gaz fourni à la Compagnie par TransCanada PipeLines Limited.

La Commission de l'Energie Nationale entend actuellement une demande par TransCanada PipeLines Limited pour augmenter son coût du gaz fourni à la Compagnie sous l'entente du tarif RH—2—75 qui, si accordée, augmentera matériellement le coût du gaz à la compagnie à partir du 1er jour de novembre 1975. Si un arrêté est fait sur la base demandée par TransCanada PipeLines Limited, le coût du gaz augmentera en moyenne pour les clients résidentiels de la compagnie d'environ $11.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou environ $135.00 et $122.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût complet d'augmentation du gaz tel que demandé par TransCanada Pipelines Limited.

Si l'arrêté demandé par TransCanada PipeLines Limited n'est pas fait sur la base demandée, mais plutôt sur la base d'un exposé fait par l'Honorable John M. Turner, Ministre des Finances, dans la Chambre des Communes le 23 juin 1975, à l'effet que le prix du gaz naturel en Alberta sera établi sur la base d'une augmentation du prix à la barrière de la ville de Toronto à partir du niveau courant d'environ 82 cents à $1.25 du pied cube, la moyenne du coût du gaz aux clients résidentiels de la compagnie augmentera d'environ $5.16 à $4.25 par mois dans les divisions Centrales et de Dauphin respectivement ou d'environ $62.00 et $51.00 par année dans ces divisions respectives si La Commission de l'Energie Nationale passe aux compagnies de distribution le coût d'augmentation du gaz indiqué dans l'exposé fait par le Ministre des Finances.

Dans la seconde demande, la compagnie demande de passer aux clients le coût d'augmentation seulement qui, à son tour, sera récupéré par TransCanada PipeLines Limited lorsque La Commission de l'Energie Nationale émet un arrêté sur l'une ou l'autre des bases déjà indiquées ou toute autre base, et ces augmentations s'ajoutent en plus à toutes les augmentations que La Commission des Services Publics peut considérer en vertu de ses arrêtés ou de ses arrêtés relatifs à sa détermination du tarif de base, du tarif de revient et des tarifs de la compagnie.

Toute personne désirant témoigner sera entendue.

Donné ce 18e jour de septembre 1975.

F.C. Tapley, secrétaire
Commission des Services Publics
Province du Manitoba



CENTRE DE JOUR POUR ADULTES

Le Centre Hospitalier Taché ouvre maintenant ses portes aux personnes d'âge d'or et aux handicapés demeurant encore dans leur foyer ou autre maison pour personnes âgées. Il s'agit d'un Centre de Jour pour adultes.

Les personnes éligibles au programme entrent dans la catégorie de celles qui tout en désirant demeurer dans leur foyer — sont ou en convalescence ou trop malades pour demeurer sans soins à la maison mais trop bien portantes pour être admises dans un foyer pour Vieillards.

Le premier des objectifs du Centre de Jour Taché est de prévenir les placements prématurés dans des institutions. Ceci en offrant aux participants du programme la surveillance d'une infirmière licenciée. Le Centre offre aussi les services d'aide-infirmiers pour les soins de toilette tels que coiffeurs, barbiers, etc. Une baignoire Century (baignoire dans laquelle l'eau tourbillonne) servant de bain thérapeutique, offre un excellent exercise pour les troubles de circulation et de rhumatisme. Une chaise hydraulique rend très facile l'accès à la baignoire.

Les gens qui fréquentent le Centre sont souvent de condition précaire; plusieurs sont sous traitement médical et requièrent des diètes ou soins spéciaux. Ici un personnel observateur est à leur disposition afin de déceler leurs besoins au fur et à mesure qu'ils se font connaître.

Le programme favorise les relations interpersonnelles significatives entre les participants et avec le personnel. Le participant se sent voulu et chez lui dans l'atmosphère de calme et d'acceptation qui imprègne le Centre.

Un autre des buts du programme est de former un lien entre une situation d'isolement au foyer et les activités d'une communauté. Après une journée bien remplie au Centre, le participant se sent plus rafraîchi et retourne au foyer avec un nouveau regain de vie. Les familles qui s'occupent d'eux peuvent aussi se rafraîchir, ce qui peut aider à resserrer les liens familiaux.

Le traumatisme causé par le transfert soudain du foyer à une institution quelconque s'avère très difficile pour la personne âgée; voilà pourquoi le Centre de Jour désire faciliter cette transplantation en donnant l'occasion au participant de se familiariser avec la vie d'institution.

Au Centre, la journée se déroule comme suit: Les participants se rendent au Centre Hospitalier Taché vers 9h30 a.m., soit avec leur famille, en taxi ou en van. Tôt après leur arrivée, un bon café ou un déjeuner leur est servi. L'avant-midi se passe de diverses manières, soins de toilette, jeux divers, artisanat, menuiserie, etc. Avant le dîner, qui se prend à la caféteria, il y a un programme d'exercices physiques adaptés aux besoins de chacun. Après le dîner une petite marche se prend au grand air si la température le permet et une sieste pour ceux qui le désirent. Plusieurs fois par semaine les bénéficiaires du programme participent à diverses activités telles que chant, bingo, sorties organisées, barbecue ou "party" de fête. La dernière demi-heure avant le retour qui s'effectue vers 15h30 p.m. s'écoule en causerie amicale à la caféteria où un petit goûter est servi au groupe.

Le programme est financé par l'office du Continuing Care, à l'exception du repas du midi et d'une partie des frais de transport, dont les frais doivent être assumés par le participant, ce dernier demeurant toujours libre de choisir son moyen de transport, ou laissant le Centre organiser cela pour lui.

Toute personne intéressée peut appeler la coordinatrice du Centre de Jour au Centre hospitalier Taché. Au téléphone: 233-3692. ■





■

BIEN FAIRE ET LAISSER BRAIRE

■



LA VÉRITÉ

Quiconque va plus loin et ne demeure pas dans la doctrine du Christ n'a point Dieu; celui qui demeure dans cette doctrine a le Père et le Fils.
(Seconde épître de Jean v. 9)

ANNONCES CLASSÉES

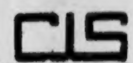
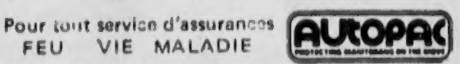
tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

233-7760  233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions – Bateaux – Tours – Trains

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
 Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE 

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion – 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi – 9h à 2h le samedi


Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES - IMMEUBLES - HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris – Téléphone: 943-5408 – Winnipeg 2

Avocats-Notaires

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bur.: 956-2970 Rés.: 253-2554

François Avanthay LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R. L. BÉTOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et Notaires
201 - 185, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Téléphone: 233-1426

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060
CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C.
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, Saint-Boniface – Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Ferblantiers

LSM
LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.
Chauffage – Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André – 256-3340

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

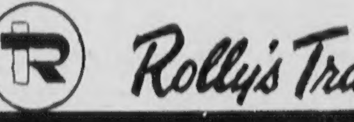
Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue et Lunettes ajustées

Plombiers

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre
Larry Arnal
Au téléphone: 269-5108
et 1-883-2113

TV-Radio

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.


Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

Service général de déménagement, messageries, etc.

Rolly's Transfer Co. Ltd.
Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
St-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

On demande



DISTRIBUTEUR DEMANDÉ
Burgess Mallory Westinghouse

On demande une personne compétente, homme ou femme, pour la distribution des films et autres produits photographiques de la compagnie KODAK à renommée mondiale. "PAS DE VENTES, NI SOLLICITATION REQUISES." Que la présente année vous soit une année vers votre indépendance. Investissement de $5,495. Contrat de rachat en 12 mois garanti.

Appeler M. Martin (à frais virés)
no A614-228-1751
Du lundi au vendredi, 9h a.m. à 6h p.m., EDT
ou ÉCRIVEZ À :
FIRESTONE PHOTOGRAPHS – FIRESTONE BUILDING
Since 1946
168 N. 3rd St. – Columbus, Ohio 43215 – USA

ON DEMANDE DES PERSONNES
— MAIN-D'OEUVRE —

37733 – Conducteur de "scraper" - $5.00 de l'heure - Expérience nécessaire.
37778 – Serveur(euse) Salaire basé sur l'expérience.
37828 – Réparateur de gros appareils - $3.75 à $5.00 de l'heure – 2 années d'expérience.
37836 – Techniciens-vendeurs de chauffage et d'aération - $800.00 par mois - Expérience nécessaire. Soumettre résumé de carrière.
37892 – Aide-infirmière - $3.00 de l'heure - Travail de nuit.

Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre
Main-d'oeuvre et Immigration — Manpower and Immigration
283, AV. TACHE, TEL.: 985-4998

ON DEMANDE
Ménagère demandée pour presbytère – Un jour par semaine. $3.00 de l'heure.
Appelez P. Laviolette: 489-9593 ou 489-9018

Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU LÉO TOUGAS, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, cultivateur à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4 le ou avant le 15 novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 2e jour du mois d'octobre, A.D. 1975.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU JOSEPH AUGUSTE DANSEREAU, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, secrétaire-trésorier retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à 25-185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 10e jour de novembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 1er jour d'octobre, A.D. 1975.

F.R. AVANTHAY
Procureur de la succession.

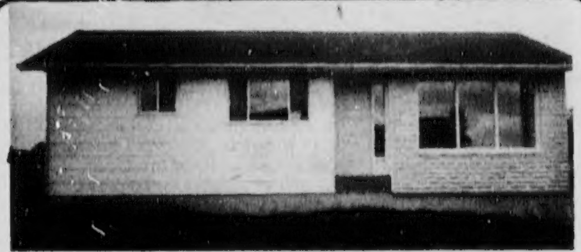
agents d'immeubles

C. JOHN GEE RLTY.
LAURENT ROCHON 247-6232
36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL

ELIE — Bungalow exécutif de 3 chambres à coucher. En parfait état. 6 ans. Immense salle de récréation comprenant un bar avec évier. Garage attenant isolé. Lot bien paysagé. Appelez Gerry Rochon, rés.: 257-1182, ou Marion Realty: 256-7366.

MAISON NEUVE $34,900
LORETTE, MANITOBA

Déménagez dans une maison toute neuve construite par DISPLAY BUILDERS. Ces caractéristiques sont: bungalow de 1,120 pieds carrés, 6 pièces, 3 chambres à coucher, salon-salle à manger en forme de L, une salle de bains complète, plus boudoir attenant à la chambre à coucher des maîtres, tapis mur à mur dans toutes les pièces, sous-sol complet, lot de 60' x 108', une rue de l'école secondaire. Pour visiter notre maison modèle, appelez Barb Harnish 256-5031 ou Bel-Air Realty Ltd. 247-8851.



ST-PIERRE — Nouveau bungalow de 3 chambres à coucher. Choix de revêtement pour parquet et d'armoires. 30 minutes de Winnipeg. Appelez Gerry Rochon res.: 257-1182.
ST-VITAL
Bungalow de 1 an avec cuisine — salon — salle à manger — 3 chambres à coucher — 2 salles de bain — Hypothèque de $21,000 à 8 3/4 p.c.



RICHER $19,900
Maison de 28 ans. 2 chambres à coucher, cave à la grandeur. Lot de 150' x 200'. Appelez Aurèle Lemoine 256-3091.

MARION
1129, Patterson
— Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830	
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060	Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905	Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

À vendre

COLLECTION FABULEUSE de timbres français à vendre. Composer: 586-2207 entre 9 heures et 5 heures.
26-121-29 C

Laveuse et sécheuse McClary combinées. 2 ans. En bon état. $350.00. Composer: 247-6013 après 6 heures.
28-130-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grande route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Bel-Air Realty Ltd.

SAINT-BONIFACE $29,900
Grande maison de 5 ch. à c., 2 salles de bains. 1er étage tout rénové, sous-sol à la grandeur. Hypothèque de $14,700 à 10 3/4 p.c.

SAINT-VITAL RUE VIVIAN
Maison de 2 ch. à c. complètement rénovée, chauffage électrique, garage de 1 an. Possession immédiate. Idéal pour commençants. Prix: $19,900.

SAINT-BONIFACE $23,900
Duplex de 3 ch. à c. dans chaque logis. Entrées privées. Lot de 50 x 118. Hypothèque de $17,500 à 10 p.c. Revenu: $300.00 par mois.

Pour achat ou vente appelez
Clément Boulet 247-8851 ou 832-6204

Alexander Agencies

STE-AGATHE RUE PRINCIPALE
Jolie maison de famille. Belle grande cuisine, 3 chambres à coucher. Complètement rénovée à l'intérieur et à l'extérieur comme neuve. Tapis mur à mur. Grand lot de 79 x 150. Seulement $29,900.00.
ST-NORBERT RUE ST-PIERRE
Lot de 72 x 126. Au-delà de 1,200 pieds. Salon et salle à manger, 3 chambres à coucher. Décoré avec goût. Soubassement complet et fini. Tapis mur à mur partout. Foyer (Franklin) au sous-sol. Cour entourée de sapins et de chênes et beaucoup plus.

Pour visiter ces maisons appelez
Jos Campeau 269-3303 ou 284-5390

À louer

Garage à louer à 292, av. Hamel. Composer: 233-7050.
28-135-28 C

Avenue Hillcrest. Logis de 2 pièces meublé. Près autobus et commodités. Pour personne tranquille et qui travaille. Dame de préférence. Libre le 1er novembre. $85.00 par mois. Composer: 247-3390.
28-134-28 C

Norwood — Grande chambre dans maison tranquille. Convenable pour personne d'âge mur. Libre le 15 septembre. Composer: 775-1439 après 7 heures.
24-106-JNO

Logis de 2 pièces meublé. S'adresser à: 457, rue Jeanne d'Arc, Saint-Boniface.
28-132-31 C

personnel

ON DESIRE appartement de 3 pièces avec entrée privée, près du Collège. Composer: 247-3368.
28-129-28 C

RECHERCHONS GARDIENNE pour 2 filles âgées de 6 ans et 3 ans, pour septembre '75 à janvier '76. Offrons chambre avec Télé. et pension. Salaire à discuter. Références requises. Composer: 256-1630.
14-42-JNO

JEUNE HOMME D'EXPRESSION FRANCAISE, 28 ans, catholique, aimerait rencontrer jeune Canadienne Française catholique, de bonne éducation, qui aime le camping, la danse etc. Ce jeune homme vise au mariage. Adresser votre réponse à: Boîte 116, La Liberté, C.P. 96, Saint-Boniface, Man. R2H 3B4 en indiquant votre âge, votre adresse et votre numéro de téléphone.
25-116-28 C

QUE PENSEZ DE L'AVORTEMENT?" Composez 783-0829 jour ou nuit!
28-131-28 C

UNIVERSITAIRE BELGE connaissant le français, l'anglais, l'irlandais et l'allemand cherche emploi dans l'enseignement, les traductions ou autres. Composer: 474-2753 entre 3 heures et 7 heures p.m.
28-128-29 C

INSTITUTRICE DEMANDE GARDIENNE pour garçon de 20 mois, de 8h à 4h30 du lundi au vendredi. Vicinité école Lacerte ou rue Kitson. Composer 233-4504 après 4h30.
28-127-32 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE
$25,500
Maison en très bon état et bien propre. Avec soubassement complet et garage. Peut servir comme maison de famille tout près d'école, ou maison de revenu. 2 salles de bains. Brochage électrique presque complètement neuf.

RUE BERRY
Maison de 1 1/2 étage en très bon état. 4 chambres à coucher, salon et cuisine. Près hôpital et autobus.

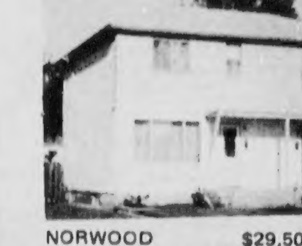
RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.



NORWOOD
RUE Roger — $21,900. Maison très propre de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher, grande cuisine. Près école et transport.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

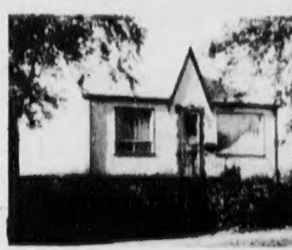
RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00. 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque pour acheteur qualifié.



ST-VITAL
Joli petit bungalow de 2 chambres à coucher. Agé de 28 ans. Soubassement complet avec chambre supplémentaire de 10 x 16. Bien propre. Garage. Sur grand lot de 50 x 216.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher — Tél.: 247-8861

RUE DES MEURONS — Grande maison de famille ou de revenu. Très bonne localité près de toutes commodités. Prix: $33,900.

RUE MASSON — Maison de 2 étages et soubassement à la grandeur. Présentement louée à bon prix. Prix: seulement $24,500.

ST-VITAL — Rue Fermor. Petit bungalow de 3 chambres à coucher. Demi-soubassement. Idéal pour investissement. Prix: seulement $19,500.

PARC WINDSOR — Rue Dugas. Bungalow de 2 chambres à coucher sur grand lot de 64 x 118. Présentement vacant. Possession immédiate. Prix: seulement $19,800.

LORETTE — Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TEL.: 247-8957



PARC WINDSOR $24,900
Maison de 2 ch. à c. (pas de cave) — Lot de 50 x 100 — Près de tout — Yvette Pelletier 247-2372.
ST-BONIFACE $17,400
Bungalow de 2 ch. à c. avec plancher de bois dur — air conditionné — grande cuisine — garage double — Aimé Fillion 256-4762.
ST-GEORGES — MANITOBA — Vie de campagne entourée de tranquillité — Grande maison de 3 ch. à c. pour chalet ou chez nous — avec 2 acres — Le tout pour $10,000 — Ada Guenette 247-5903.
BETULA LAKE $12,000
Chalet de 2 ch. à c. — chauffage électrique ou fournaise à bois — Complètement meublé — Aimé Fillion 256-4762.

SOUTHDALE — Maison de 3 ch. à c. — salle à manger — salle de récréation — 2 salle de bains — 2 ch. à c. au soubassement — Aimé Fillion 256-4762.
MEADOWOOD — Joli bungalow de 3 ch. à c. — Etat impeccable — Hypothèque de 9 1/4 p.c. avec P.I.T. de $238.00 — Seulement $40,900 — Léo Grouette 257-2363.
VENEZ VOIR CE JOLI TOWNHOUSE de 1,080 pieds carrés — Grande salle à manger — tapis mur à mur au salon — Hypothèque de 9 p.c. avec paiement mensuel de $205.00 — Léo Grouette 257-2363.
ST-BONIFACE $23,500
Bonne maison de 2 grandes ch. à c. et grande cuisine — 2 salles de bains et salle de récréation — Claude Fillion 257-1765.
ST-VITAL $27,500
Bungalow de 3 ch. à c. en très bon état — Garage avec allée à l'avant — Taxes basses — Claude Fillion 257-1765.
GRANDE POINTE — MANITOBA $32,600
Bungalow très attrayant — 2 ch. à c. — tapis mur à mur — Bien entretenu — 3/4 d'acre — Ada Guenette 247-5903.
POWERVIEW — MANITOBA — Investissez dans un ou dans ces 4 lots de 50 pieds pour bâtir votre château — $2,500 chacun — Ada Guenette 247-5903.
RUE RITCHOT — 2 ch. à c. — $16,500 — Carole Gauthier 233-1214.

ADA GUENETTE	247-5903	YVETTE PELLETIER	247-2372	LEO GROUETTE	257-2363
CAROLE GAUTHIER	233-1214	AIME FILLION	256-4762	CLAUDE FILLION	257-1765
BELVA SMITH	453-7424	Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 233-2102			